

80 ans de la Libération de Grenoble

Gre. sommaire

N° 47 MARS - AVR. 2024

ILS-ELLES FONT L'ACTU P. 04

Régine Morisson • Damien Roget • Marie-Lise Alleman • Jérémy Pereira • Pascal Servet

LES ACTUALITÉS P. 06

La Maison de l'image forme les regards • Un territoire cyclable qui rayonne • Et si vous mettiez au parfum ? • Les femmes manquent à l'appel • Une nouvelle bibliothèque en ligne • Agir pour l'autonomie...

L'AVEZ-VOUS VU ? P. 12

REPORTAGE P. 14

Grenoble à livres ouverts

10



© Alain Fischer

14



© Astrid di Crolianza

DOSSIER 16

80 ans de la Libération de Grenoble

LE DÉCODAGE P. 22

Élections européennes à la carte • Le bois et la paille, matériaux d'avenir • Le Plan lecture/Bienvenue à la bibliothèque !

LES QUARTIERS P. 28

La cité de l'Abbaye en réhabilitation • Saint-Bruno : la déchèterie mobile prend de l'ampleur • Teisseire-Malherbe : défendre les droits des femmes • La Villeneuve : l'enfance au cœur du quartier...

TRIBUNES P. 36

CULTURES ET SPORTS P. 38

Héros mais pas trop • Les Détours de Babel • Villeneuve Impact : un club au contact...

HISTOIRE DE P. 42

Les 90 ans du Téléphérique de Grenoble - Bastille

LE SAVIEZ-VOUS ? P. 44

Tour Perret : les travaux des fondations ont démarré !

EN PRATIQUE P. 45

Apprenti-es et emplois d'été

LE PORTRAIT P. 47

Sophie Nahum

LES RENDEZ-VOUS P. 48



© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère

29



© Clément Lamotte

47

© Jean-Sébastien Faure



3 questions à Eric Piolle

Vous coprésidez l'Ordre de la Libération : comment cette période de l'histoire nous inspirera-t-elle ce printemps ?

En tant que maire de Grenoble, j'ai la fierté de coprésider l'Ordre de la Libération en cette année 2024 au côté du général Baptiste. Notre ville a rassemblé un concentré de courages qui ont participé pleinement à la libération de notre territoire. Ce sera cette valeur qui animera le spectacle du Centre Chorégraphique National de Grenoble *Parades et Désobéissances* qui se jouera le 15 juin au Palais des Sports. Ce sont tous les courages qu'il convient de célébrer, y compris ceux qui ont été invisibilisés jusqu'aujourd'hui : les femmes, les personnes étrangères qui ont grossi les troupes des FTP-MOI dont Missak et Mélinée Manouchian ont fait partie, les tirailleurs sénégalais à qui nous rendons hommage en mars. Car en ces temps troublés, il importe de rappeler le rôle des personnes étrangères dans la construction de notre récit commun. Rappelons également que la construction européenne a été un facteur de liberté et de paix, et un mot d'ordre unificateur pour les pays qui y ont contribué.

Résister, transmettre, c'est aussi prévenir le repli sur soi et la peur de l'autre. Comment y remédier à Grenoble ?

Nous devons nous employer à faire tenir la société ensemble. Nous accompa-



© Jean-Pierre Angéi



Rappeler le rôle des personnes étrangères dans la construction de notre récit commun.

gnons, organisons des manifestations qui permettent de s'ouvrir à d'autres univers : Détours de Babel, qui rassemble des musiques des cinq continents, le Printemps du Livre, qui donne à chaque Grenobloise et à chaque Grenoblois un accès aux écrivain-es, leur vécu et leur imaginaire. Mais la construction de la ville participe, elle aussi, à créer le lien. Ainsi, le pôle enfance Les Trembles, situé à La Villeneuve, le plus important quartier populaire de l'agglomération, permettra

aux parents, aux bébés, aux enfants et aux personnes aimant le sport de se côtoyer dans un ensemble rénové de manière écologique avec de la paille et du bois venus d'Isère et de Chartreuse. Car oui, un urbanisme de la relation, un urbanisme qui lutte contre la solitude et le repli sur soi, c'est celui qui favorise le bien-être, les rencontres et l'accès à la nature pour toutes et pour tous. À Grenoble, c'est une démarche de longue date.

Des exemples ?

La tour Perret et le téléphérique de Grenoble. Ces deux infrastructures aujourd'hui emblématiques de notre ville ont été construites à l'époque de mon prédécesseur, Paul Mistral, chantre du socialisme municipal, à l'heure où les congés payés n'avaient pas encore été institués.

La tour Perret, qui est désormais en chantier dans la perspective de sa réouverture future au public, était initialement « la tour pour observer les montagnes » et permettait à quiconque de pouvoir se projeter en montagne. Cette année, nous célébrons aussi les 90 ans du téléphérique de Grenoble, trait d'union plus direct vers les montagnes, qui dès 1934 a permis à quiconque d'accéder au site de la Bastille et de prendre de la hauteur. Ces deux monuments symbolisent notre ville à double titre : ils sont emblématiques de notre volonté d'innover, et de notre souhait de rendre les montagnes si voisines connues de toutes et de tous.



Journal de la Ville de Grenoble/Direction de la communication et de l'animation - Hôtel de Ville - 11, boulevard Jean-Pain BP 1066 38021 Grenoble Cedex 1

Directeur de la publication (responsable juridique) : Eric Piolle
Responsables de la rédaction : Laurie Chambon, Isabelle Touchard
Rédacteur en chef adjoint et secrétaire de rédaction : Richard Gonzalez

Ont collaboré à ce numéro : Margot Blachon, Alice Boulanger, Annabel Brot, Alice Colmart, Anna Figari, Anne Maheu, Gilles Peissel, Auriane Poillet, Frédéric Sougey, Philippe Mouche

Photographes : Jean-Sébastien Faure, Alain Fischer, Sylvain Frappat, Auriane Poillet, Mathieu Nigay,

Jean-Pierre Angéi, Clément Lamotte, Carla Llorente, Diane Lougard, Yassine Lemonnier, Stan Augris, Cha Gonzalez, Renaud Monfourmy, Astrid Di Crollalanza, Céline Nieszawer, Pascal Ito

Photo de couverture : @Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère
Iconographe : Nathalie Couvat-Javelot
Création graphique : Hervé Frumy et Olivier Monnier
Mise en page : Olivier Monnier - Gravure : Trium
Impression : Imprimerie Despesse
Pour joindre la rédaction : 04 76 76 11 48 - courriel : journal.ville@grenoble.fr

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce numéro et notamment : Régine Morisson, Damien Roget, Marie-Lise Alleman, Jérémy Pereira, Pascal Servet, David Vallier, le Musée de la Résistance et de la Déportation,

Bienvenue Fanny, Régie du Téléphérique de Grenoble Bastille, Olivier Vallade, Sophie Nahum

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC, dans une entreprise disposant d'un certificat de chaîne de contrôle PEFC et labellisée Imprim'Vert. La fabrication puis l'impression du papier participent à la gestion durable des forêts (respect des fonctions environnementales, économiques et sociales de ces forêts).

Magazine composé en typographie Open Source
Diffusion gratuite toutes boîtes aux lettres à Grenoble - Tirage 25 000 exemplaires. Dépôt légal à parution - N°ISSN 1269-6060 - Commission paritaire en cours



Réenchâter le réel

Fascinée par Cartier-Bresson et « *les photographes de rue qui immortalisent l'instant* » mais aussi grande lectrice de récits de voyage, Régine se rêvait aventurière... À 17 ans, c'est dans le quartier de Brooklyn, à New York, qu'elle achète son premier appareil avant d'entamer une série de reportages « *en prise avec le quotidien des gens* » en Inde, en Mongolie, en Nouvelle-Zélande. Elle photographie aussi des concerts et s'intéresse à la nature et à la ruralité « *en utilisant la lumière comme un pinceau pour réenchâter le réel* ».

Installée à Grenoble depuis les années 2000, elle dévoile régulièrement ses créations lors d'expos solos ou collectives, et s'oriente peu à peu dans une direction plus intimiste où « *les mots et l'image se conjuguent pour faire surgir l'émotion* », comme avec son dernier projet *Insomnia*. Des clichés aux inspirations multiples, unifiés par un procédé de tirage jouant avec la transparence et un ensemble de textes poétiques, sensibles et oniriques. Insatiable exploratrice du monde qui nous entoure, Régine travaille actuellement à un premier roman « *où l'héroïne cherche sa route dans le réel en empruntant des chemins de traverse* ». ■ AB

morisson.regine.free.fr/



© Sylvain Frappat

Régine Morisson



© Sylvain Frappat

Damien Roget

La Relève est assurée

Damien Roget joue au volley tout en étant assis. Atteint du syndrome de Guillain-Barré depuis l'âge de 12 ans (une maladie qui affaiblit notamment les muscles), le Grenoblois de 34 ans pratique la discipline en glissant au sol.

C'est en 2019 qu'il tombe en amour pour ce sport, lors d'une journée de repérage organisée par La Relève.

« *Il s'agit d'un programme lancé par le Comité paralympique et sportif français afin de détecter les athlètes qui ont un potentiel dans un sport paralympique* », explique-t-il. Esprit d'équipe, vitesse de déplacement, cardio... Damien se passionne immédiatement pour tous les aspects de ce sport. Après des tests concluants et un stage, il intègre l'équipe de France. Sur le plan local, Damien pratique son sport au sein du Pays Voironnais Volley (PVV) depuis 2022. Là, il s'entraîne cinq heures chaque semaine en parallèle de son travail d'orthoptiste.

Une vie à 100 km à l'heure qui ne devrait pas ralentir pour celui qui participera aux Jeux paralympiques d'été de 2024. ■ AC

Destins d'Histoire

Les histoires liées à la Seconde Guerre mondiale ont traversé les générations. Marie-Lise Alleman s'inspire de témoignages qu'elle a recueillis et s'imprègne de sa propre histoire familiale au gré de ses coups de crayons. Elle a illustré *En glanant sous l'orage*, récit écrit par sa grand-mère sur sa vie à Commercy, sous l'Occupation. « *Par la suite, j'ai continué à réfléchir sur cette période* », explique cette dessinatrice de 43 ans qui use de différentes techniques pour raconter des histoires. « *Je me suis intéressée aux femmes pendant la guerre et aux violences qu'elles ont subies. C'est pendant le confinement que j'ai commencé à croquer quelques résistantes.* »

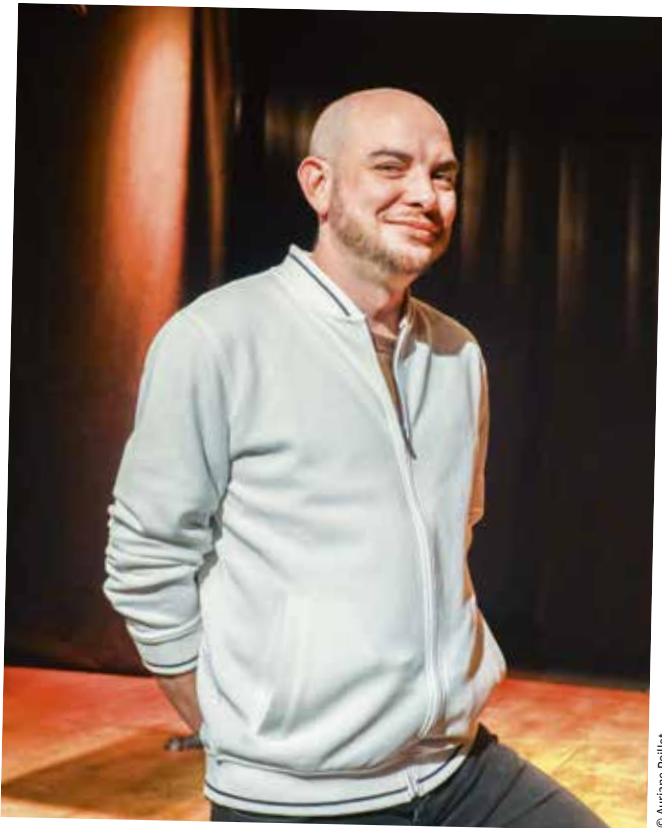
De cette dizaine de portraits, elle en bâtit une exposition, *Femmes, ce champ de bataille*, dont le titre s'inspire de la pièce de théâtre de Matei Visniec qui l'a particulièrement touchée. « *Les gens ont toujours quelque chose à dire sur cette époque et ça me plaît d'échanger avec eux à ce sujet. Aujourd'hui, il reste encore une mémoire vivante; le souvenir vit encore.* » L'un de ses portraits a été utilisé pour le logo du 80^e anniversaire de la Libération de Grenoble. Son prochain projet s'intéresse aux photographies de son arrière-grand-père, agriculteur et poète. ■ AP

mariisedessine.wordpress.com - Instagram : @marielise_dessin



© Jean-Sébastien Faure

Marie-Lise Alleman



© Auriane Pollet

Jérémy Pereira

En toute spontanéité

Comédien improvisateur au sein de la compagnie Impact'Acte et de la troupe Les Quand Même, Jérémy s'est entiché de l'impro car « elle permet de lâcher prise, de se surprendre sans se juger ». Ce qu'il aime, c'est « la spontanéité, la complicité avec les partenaires dans l'urgence, la mise en danger collective ainsi que le partage avec le public puisqu'on crée sous son regard un moment unique et éphémère ! ».

Depuis douze ans, il est membre actif de la Basse Cour, une structure associative gérée de manière collégiale « qui vit grâce à l'énergie des bénévoles » et où se déroule chaque dimanche l'incontournable Championnat de catch d'impro départemental. C'est aussi un lieu de proximité qui, du mercredi au samedi, programme théâtre, chanson, clowns, stand-up et autres spectacles d'humour associant compagnies locales pro ou amateurs, talents émergents ou confirmés venus de toute la France : Ben, Anne Bernex, Sandra Colombo, François Guédon...

Cerise sur le gâteau : « Une ambiance café-théâtre propice à la rencontre avec les artistes, autour d'un verre ou en dégustant une planche apéro ». ■ AB

labasecour.net

Bill, prince des Bulles

Pour vous plonger dans l'histoire du Téléphérique de Grenoble Bastille, 90 ans cette année, rien de mieux que de rencontrer... Bill la Cabine ! Casquette en feutrine vissée sur la tête, vêtu de son inséparable veste bleu marine, le bonhomme semble plus vrai que nature. Et pour cause. Auteur et comédien, féru de spectacle vivant et d'histoire – il a à son actif, trois créations de spectacles sur la Bastille –, le Grenoblois Pascal Servet campe le personnage qu'il a construit de toutes pièces pour nous faire revivre une tranche de vie du téléphérique. Et quelle tranche ! « De 1934 à 1976, on ne grimpait pas à la Bastille sans son ou plutôt ses cabiniers (ils étaient deux, un pour chaque cabine), explique Pascal Servet. En liaison téléphonique avec les deux gares, il rassurait les gens et n'avait d'ailleurs pas le droit d'embarquer sans être équipé d'une corde dont la longueur était équivalente à la distance entre le téléphérique et le sol ! » Si l'arrivée des bulles a chassé Bill, l'exposition que Pascal prépare avec designer et scénographe, anecdotes à l'appui, rendra hommage aux cabiniers. Visible en juillet et août 2024, elle restituera l'atmosphère de « ces voyages mécano-poétiques ». ■ AF



© Mathieu Nigay

Pascal Servet

CULTURE

La Maison de l'image forme les regards

Ancrée au sein du quartier de La Villeneuve, l'association de la Maison de l'image renferme en son antre du matériel audiovisuel et sensibilise l'œil des habitant-es à l'image.

Les histoires de la création du quartier de La Villeneuve et de la Maison de l'image n'en font qu'une. En effet, en 1972, l'Éducation nationale et la municipalité grenobloise souhaitent créer au sein du quartier tout juste sorti de terre un centre de ressources et de création des images. C'est ainsi que naît le Centre Audiovisuel, ancêtre de la Maison de l'image. Son objectif ? Familiariser les habitant-es et les élèves des écoles et du collège expérimental de La Villeneuve à l'usage d'un appareil photo, d'une caméra ou encore d'un ordinateur.

Tiers-lieu artistique

Quelques années plus tard, le lieu fusionne avec la Maison de la Photographie pour devenir, en 2013, la « Maison de l'Image ». Au fur et à mesure des années, de nouveaux projets voient

le jour. Parmi eux, le « médialab », un tiers-lieu artistique et citoyen ouvert à tous les projets audiovisuels, photos et sonores. L'équipe met également en place une programmation artistique régulière et lance en 2013 le festival Le Mois de la Photo, prévu cette année à partir de novembre.

Prochain événement à ne pas manquer : une exposition issue d'une collaboration entre les habitant-es et la photographe grenobloise Stéphanie Nelson. Elle sera installée au mois de juin au sein du parc Jean-Verlhac et visible jusqu'en octobre 2024. ■ Alice Colmart

📍 Maison de l'image - 97, galerie de l'Arlequin - Téléphone : 04 76 40 75 91



Laetitia Boulle, directrice de la Maison de l'image.

© Sylvain Frappat

SPECTACLE

Le CCN2 emporté par la foule

Réunir une centaine de personnes de tout âge, d'histoires et d'identités différentes à l'occasion d'un spectacle de danse. Voici le défi que s'est lancé le Centre chorégraphique national de Grenoble avec *Parades et Désobéissance*.

Derrière cette pièce à grande échelle, on retrouve la co-directrice du CCN2 et chorégraphe Aina Alegre. En réalisant ce projet, cette dernière a pensé « la foule comme une entité » et a puisé ses inspirations dans « les parades et les cortèges », explique-t-elle. Lors des répétitions, Aina Alegre guidera ces femmes et hommes, amateurs et amatrices ou pros de la danse, avec une ambition : être en symbiose « avec l'architecture du Palais des

Sports, où se déroulera le spectacle, et retranscrire à travers les corps toute l'énergie que peut dégager une telle célébration ».

Notons que ce spectacle, coproduit avec la MC2 et la Ville de Grenoble, sera présenté le 15 juin prochain. Et ce, en ouverture de la quinzaine des Jeux populaires de la Ville de Grenoble au Palais des Sports. Ça promet ! ■ AC



© Pierre Gondard



© Auriane Poillet

PETITE REINE

Un territoire cyclable qui rayonne

La 24^e édition du Congrès de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), co-organisée avec l'association grenobloise ADTC - Se déplacer autrement, se tiendra au Centre de Congrès WTC de Grenoble les 21 et 22 mars 2024.

Avec son service de location de vélos longue durée Mvélo +, ses pistes cyclables Chronovélo, son école municipale du vélo « École du vélo de Grenoble », notre ville est donnée en exemple. Grenoble et son agglomération comptent plus de 450 kilomètres d'itinéraires cyclables dont une partie en Chronovélo. Ces « autoroutes à vélos », dont le terme a « frappé les imaginaires », selon le maire de la Ville, Éric Piolle, « ont bien tenu leurs objectifs puisqu'aujourd'hui, les gens font des détours pour utiliser ces parcours sécurisés avec un revêtement de qualité ».

Première ville cyclable de France

Ces aménagements participent à ce que Grenoble se positionne première grande ville cyclable de France au baromètre de la FUB en 2018, 2020 et 2022. « Entre 2009 et 2019, la part des

déplacements à vélo a doublé », s'est félicité Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole. Les cinq compteurs à vélo installés ont aussi dépassé le million en 2023. Et environ un quart des Grenoblois-es effectuent leurs trajets domicile-travail à vélo. Mais à Grenoble, comme partout ailleurs, il faut aller toujours plus loin. « On est face à des impératifs de santé publique. Le vélo peut et doit devenir un transport de masse », affirme Olivier Schneider, président de la FUB. ■ Auriane Poillet

📍 Infos : fub.fr/congres.2024

TIERS-LIEU

Prenez votre ticket pour la Correspondance !

Connaissez-vous La Correspondance ? Ce tiers-lieu, géré par l'accélérateur de projets culturels Pali Pali, est installé temporairement dans les anciens locaux de l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation). Plusieurs associations, collectifs et coopératives occupent le site, tels que l'épicerie participative L'Eléfan, la compagnie Craque ta coquille, l'association sportive et solidaire Big Bang Ballers ou encore la coopérative de livreurs et livreuses à vélo Sicklo. Les portes du 30 bis, avenue Marcellin-Berthelot sont grandes ouvertes les 4 et 5 mai prochains pour un événement festif et convivial de découverte de l'endroit. Il est organisé par La Correspondance en partenariat avec la Crique Sud. Ce week-end-là, il sera donc possible de participer à des ateliers, des concerts, un DJ set, un plateau radio ou encore à des visites guidées et sensibles du site ! ■ AP

📍 Facebook et Instagram @correspondance.grenoble - 4 et 5 mai - 30, avenue Marcellin-Berthelot



© Auriane Poillet

NATURE EN VILLE

Fleurs : et si vous vous mettiez au parfum ?

Dimanche 5 mai, le Centre horticole de la Ville vous ouvre ses portes lors d'une journée de rencontres et de découvertes autour de la végétalisation !

Le Centre horticole produit chaque année entre 300 000 et 350 000 plants (hors plantes vivaces). Saviez-vous que ces végétaux sont cultivés sans produits chimiques par la Ville de Grenoble, grâce à la protection biologique intégrée, en faisant « simplement » appel aux insectes auxiliaires et aux champignons ? Il sera possible de s'intéresser aux pratiques des agent-es et de visiter les serres du centre ainsi que son environnement.



© Alain Fischer

Des métiers au service des autres

Élagueurs et élagueuses, horticulteurs et hortultrices, analystes, bergers et bergères... Le public pourra aussi découvrir les nombreux métiers du service Nature en ville, qui s'occupe entre autres des espaces verts et des aires de jeux de Grenoble. Une vingtaine de stands permettront également de rencontrer les partenaires du centre. Gentiana, la LPO

(Ligue pour la Protection des Oiseaux), France Nature Environnement, Trièves Compostage et le Tichodrome seront présents. D'autres services de la Ville de Grenoble seront aussi là pour animer des ateliers, comme les bibliothèques, le self municipal ou le service recrutement. ■ AP
📍 **Dimanche 5 mai de 10h à 17h - rue des Taillées, Saint-Martin-d'Hères. Possibilité de se restaurer sur place.**

BIODIVERSITÉ

Faucon pèlerin en sa nouvelle chapelle

Saviez-vous qu'un faucon pèlerin vient régulièrement se poser et s'abriter en haut de la tour Perret ? Pour lui permettre de continuer à vivre tranquillement pendant les travaux, la Ville de Grenoble, sur les préconisations de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et avec sa collaboration, a installé un nouveau nichoir sur le toit de l'Hôtel de Ville, à 45 mètres de hauteur.



© Auréane Poillet

Habitué des milieux verticaux et montagneux, le faucon pèlerin utilise la tour Perret comme perchoir et lieu de nourrissage, à l'image d'un « restaurant panoramique ». « Le parc Paul Mistral est pour lui un endroit de choix pour chasser », explique Clarisse Novel, chargée de communication pour la LPO. « Il y a peu de villes qui peuvent dire qu'un faucon pèlerin vit à proximité de ses habitant-es. C'est une opportunité et c'est pour cela qu'on fait tout pour protéger cet oiseau. » Tout l'enjeu réside maintenant dans la capacité du faucon pèlerin à « déménager » et

à se sentir suffisamment bien pour envisager de se reproduire dans ce nouveau nichoir, loin du chantier de la tour Perret et de ses désagréments. « Le nichoir est une plateforme très rudimentaire. Il n'a pas besoin de poils ou de mousse, comme les mésanges. Des graviers lui suffisent. Comme il se déplace dans le parc, le faucon trouvera naturellement le nichoir. Cela ne veut pas forcément dire qu'il va s'y reproduire. La LPO propose, la nature dispose. » Le faucon pèlerin grenoblois saura-t-il saisir sa chance ? ■ AP

SOCIAL

Les femmes manquent à l'appel

Depuis 2002, l'association grenobloise Parité Science lutte contre l'invisibilisation des femmes scientifiques et milite pour leurs droits. Fairouz Malek, représentante de l'association, nous en parle.

Plus de femmes sur les bancs des écoles scientifiques, voici l'un des combats de l'association grenobloise Parité Science. Depuis plus de vingt ans, elle intervient au sein des collèges et des lycées du territoire afin de pousser les jeunes femmes « à se diriger vers des filières scientifiques, si elles le souhaitent », comme l'explique Fairouz Malek, chercheuse au CNRS et représentante de l'association.

Il faut dire que seulement 29 % des effectifs de la recherche scientifique sont des femmes, d'après un rapport du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. « Ces inégalités s'expliquent notamment par le manque de modèles féminins. Les femmes scientifiques sont souvent absentes des manuels scolaires. »

Témoigner à travers la parole et la culture

Rappeler l'importance de la mixité dans le domaine scientifique passe par la nécessité de s'adresser au public adulte. « Régulièrement, nous intervenons à travers des colloques au sein d'organismes du territoire tels que l'Institut Laue-Langevin, le CEA, le CNRS ou encore l'Université Grenoble-Alpes. » Autre biais puissant pour transmettre des messages, la culture : « Ces dernières années, nous avons présenté des expositions dont la plus récente, à la Casemate, mettait en valeur cinquante portraits de femmes scientifiques », explique Fairouz Malek. Pour conclure : « Nous avons de nouveaux projets en cours, le combat continue. » ■ Alice Colmart



© Etablissement français du sang

SANTÉ

Bon sang ne saurait mentir

L'Établissement Français du Sang (EFS) mène une campagne nationale, à la recherche de donneurs et de donneuses aux sangs rares.

Une heure suffit pour donner du sang et permettre ainsi de sauver trois vies. Chaque jour, les dons sauvent la vie de personnes victimes d'hémorragies ou atteintes de maladies de sang ou encore de cancer. 10 000 dons quotidiens sont nécessaires et ce, tous groupes sanguins confondus.

Le pouvoir de sauver des vies

En France, les groupes sanguins les plus répandus sont les groupes A et O. Mais les sangs les plus rares sont également recherchés. Un groupe sanguin est considéré comme tel lorsqu'il concerne moins de 4 personnes sur 1 000. Environ 250 groupes sanguins de ce type sont répertoriés sur le territoire.

« Dans une zone géographique donnée, certains groupes sont fréquents, d'autres rares », apprend-on sur le site Internet de l'EFS. En France, votre groupe sanguin a plus de chance d'être rare si vous ou vos ancêtres êtes originaires d'Afrique, des Caraïbes ou de l'Océan Indien. Le continent africain et les Caraïbes comptent la plus grande diversité de groupes sanguins au monde. La France est un pays riche de sa diversité. Pour soigner efficacement l'ensemble des patient-es en attente d'une transfusion, l'EFS a besoin de donneurs et de donneuses de sang de toutes les origines. ■ Auriane Poillet

Plus d'infos : dondesang.efs.sante.fr -
Maison du don de Grenoble : 04 78 65 63 63



© Gustavo Fring

PROXIMITÉ

Une nouvelle bibliothèque en ligne

La bibliothèque municipale de Grenoble vient d'ouvrir un site Web plus accessible et plus convivial. Nouveaux services, information ciblée et navigation simplifiée... Tout est mis en œuvre pour répondre aux attentes des usagers et usagères !

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan lecture « Bienvenue en bibliothèque ! », qui vise à renforcer la qualité de l'accueil, y compris l'accès aux services à distance. Le 1^{er} février, un nouveau logiciel professionnel a été mis en place, le précédent ayant fonctionné vingt-cinq ans ! Les 170 agent-es disposent désormais d'un système plus rapide, agile et ergonomique, qui permet d'améliorer significativement les services rendus au public.

Interactif et participatif

Ce changement s'accompagne d'un nouveau site Web, pensé pour s'adapter avec efficacité aux besoins de tous les publics. Un site plus intuitif, accueillant et confortable, renouvelé dans son graphisme comme ses fonctionnalités afin de faciliter son utilisation, mieux prendre en compte les attentes et garantir davantage d'interactivité.

On accède ainsi directement à l'ensemble des infos et services : horaires, catalogue, compte perso, Numothèque, PaGella... De plus, cette interface est conçue pour assurer une meilleure visibilité des nouveautés et coups de cœur (jeunesse, musique, lectures, ciné), présentés de manière attractive et réservables en un clic ! Elle met aussi en avant des contenus renouvelés fréquemment, par exemple des sélections thématiques en lien avec les rendez-vous et temps forts : Printemps du Livre, Mois des P'tits Lecteurs...

Dès la page d'accueil, ce nouveau site propose des entrées selon son profil (parent, ado, enseignant-e...) et simplifie les démarches d'inscription aux ateliers puisqu'on peut désormais savoir tout de suite s'il reste des places et réserver en ligne. Il inaugure également la rubrique « Participez » pour valoriser les clubs ados, les clubs lectures et les temps de conver-

sation en langue étrangère, encourager les Grenoblois-es à s'investir dans les comités d'utilisateur ou encore faire très facilement des suggestions d'acquisition. ■ AB

Infos : bm-grenoble.fr/

Pratique !

Il est possible de consulter le site Web et les services en ligne sur un téléphone portable de deux façons :

- le site est directement consultable sans avoir à télécharger une application (cliquer sur le petit cadenas en haut à droite pour s'identifier) ;
- la bibliothèque propose également Mobithèque, application gratuite à télécharger sur sa page d'accueil. Elle permet d'accéder au catalogue, à son compte abonné et à plein d'astuces !



EXPOSITION

Comme en 2040 !

L'exposition présentée à la Plateforme Réparer le futur | Imaginons Grenoble en 2040 invite les Grenoblois-es à venir partager leur vision de Grenoble dans moins de vingt ans.

L'exposition est conçue comme un cheminement. Elle commence par une vision de l'état des lieux des risques et des points de vulnérabilité de notre territoire. Elle propose des éléments de compréhension théoriques et historiques sur la pratique de l'anticipation et ses liens avec la fabrique de la ville.

L'expo invite à la découverte de ce que pourra être Grenoble en 2040 avec des outils permettant aux visiteurs et visiteuses de réfléchir et de se projeter dans

le futur, afin de contribuer à questionner le présent et d'en débattre.

Au fil des espaces, on expérimente des voyages dans le futur, la production de récits imaginaires, une cartographie sensible... pour ainsi contribuer au débat et à l'exploration collective des nouveaux chemins de l'avenir. ■ IT

Infos : **Réparer le futur | Imaginons Grenoble en 2040, du 13 mars au 4 mai, à la Plateforme de Grenoble, Ancien musée de peinture, place de Verdun.**



© Auriane Poillet

ACCESSIBILITÉ

Agir pour l'autonomie

Depuis 135 ans, l'association Valentin-Haüy est au côté des personnes déficientes visuelles pour les aider à retrouver une vie active et autonome.

L'association compte 62 comités départementaux et 120 antennes locales dans toute la France. « Notre démarche est basée sur l'écoute avec une approche centrée sur la personne, son environnement et ses habitudes de vie pour déterminer ses besoins, précise François Brun, président de la commission départementale de l'Isère. C'est parfois complexe car la déficience visuelle recouvre des situations très différentes ! » Pour garantir un accompagnement adapté à ses 650 bénéficiaires grenoblois-es, l'association s'appuie sur une centaine de bénévoles réunissant deux tiers de malvoyant-es et un conseil d'administration dont plusieurs membres sont déficient-es visuel-les.

« Notre premier objectif est de faire connaître toutes les techniques compensatoires à la perte totale ou partielle de la vue avec des outils disponibles sur place : loupes électroniques, machines de lecture... Nous proposons des formations autour de la téléphonie et du numérique, des cours de braille ou de locomotion, une bibliothèque de livres audio et braille, un showroom pour découvrir comment adapter sa cuisine... »

Conseil juridique

Des activités se déroulent toute l'année : ateliers lecture, jeux ou musique, visites au musée de Grenoble, spectacles en

audiodescription à la MC2, randonnées en montagne, ski, torball, tandem...

« On s'investit aussi dans la défense des intérêts des personnes déficientes visuelles en participant à de nombreuses commissions d'accessibilité et en organisant des temps de sensibilisation auprès des entreprises ou des professions sociomédicales. » L'association fait également du conseil juridique (orientation vers l'aide sociale, accompagnement pour remplir les dossiers ou faire valoir ses droits...) et favorise l'insertion grâce à une permanence dédiée à l'accompagnement vers et dans l'emploi. ■ Annabel Brot

Comité Valentin-Haüy de l'Isère Grenoble, 21bis, avenue Marcellin-Berthelot. Infos : 04 76 87 83 82 / grenoble.avh.asso.fr

CHIFFRES

La déficience visuelle concerne :

- **2 millions** de personnes en France, soit 3 % de la population : 90 % sont malvoyant-es et 10 % en situation de cécité
- **40 000 personnes** en Isère
- **15 000 personnes** dans l'agglomération grenobloise

Commande vertueuse

La Ville de Grenoble a renouvelé son engagement en faveur de l'achat durable par l'adoption d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Ce schéma s'inscrit dans la droite ligne des travaux menés dès 2016 pour l'insertion, la protection de l'environnement, la santé et l'accès aux petits opérateurs locaux. Il vise à utiliser l'acte d'achat comme levier d'action pour la transition environnementale, la protection de la santé et l'économie locale. **Infos : gremag.fr**

Permis de louer

Le conseil municipal de Grenoble a adopté le permis de louer dans deux zones, Gabriel-Péri et quais Saint-Laurent. Objectif : lutter contre l'habitat indigne et le mal-logement. Cela consiste à vérifier que le logement satisfait aux critères de décence du décret du 30 janvier 2002 et qu'il n'est pas susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupant-es et à la salubrité publique. Il impose des travaux de mise en conformité, soit avant une mise ou remise en location, soit dans les 15 jours suivant l'entrée des locataires dans les lieux. **Infos : gremag.fr**



Restauration de la tour Perret

Opération d'injection de béton liquide.
1^{er} février.



© Sylvain Frappat

L'avez-vous vu ?



Nouvel An lunaire

Déambulation dans les rues à l'occasion de l'année du dragon.
10 février.



© Auriane Poillet



Bulles de la Bastille

Le téléphérique reprend du service après la maintenance annuelle et fête ses 90 ans cette année!
14 février.

© Jean-Sebastien Faure



Vœux du maire aux Grenoblois et Grenobloises

Bal swing avec les Chats Badins à l'Hôtel de Ville.
20 janvier.



Grenoble à livres ouverts

Du 3 au 7 avril, le Printemps du Livre accueille une quarantaine d'auteurs, autrices, illustrateurs et illustratrices pour des échanges, des débats ainsi que moult surprises originales et grand public. Placée sous le signe de la proximité, cette 22^e édition se déploie dans toute la ville, investit la BEP (Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine) mais aussi de nouveaux espaces et arbore une programmation jeunesse aussi foisonnante qu'alléchante !

Par Annabel Brot

Organisé par la Ville de Grenoble, le festival propose dès le 20 mars les Éclats de lectures : des interventions improvisées sur tout le territoire (parcs, Maisons des Habitant-es, lieux associatifs...), où les compagnies locales Les Veilleurs, en résidence au Théâtre municipal de Grenoble, et Anagramme mettent en voix les livres du Printemps pour inviter chacun-e à s'approprier l'évènement.

Au cœur du festival

À partir du 3 avril, des rencontres ont lieu dans les bibliothèques de quartier : Alliance, Teisseire-Malherbe, Kateb Yacine... Puis la BEP devient le cœur du Printemps avec la grande librairie qui s'installe dans le hall tandis que des échanges et tables rondes se déroulent au 6^e étage. Le festival investit aussi le Totem, situé à proximité. Le public pourra naviguer entre ces deux espaces pour écouter Julia Malye, Valérie Zenatti, Sylvain Prudhomme, Véronica Raimo ou François Baranger, assister à une rencontre croisée entre Éric Reinhardt et Agnès Mathieu-Daudé, découvrir une lecture théâtralisée d'Enzo Cormann par Troisième Bureau ou encore un one-woman-show où Cécile Coulon livre une réflexion pleine d'humour sur l'écriture.

Pour faire le lien entre les deux bâtiments, la place Valentin-Haüy accueillera de nouveaux Éclats de lectures et sera aménagée avec six chalets abritant animations littéraires, maisons d'édition locales et



© Cha Gonzalez

Julia Thevenot

petite restauration. C'est aussi là que se tiendra pour la première fois la vente annuelle des documents déclassés de la bibliothèque municipale, avec des livres, revues, BD, albums, jeux, CD... accessibles à bas prix.

Essaimage

Cette année, le festival explore de nouveaux lieux pour toucher un public toujours plus large tout en s'adaptant à la



© Astrid di Grollanza



Nicolas Mathieu



© Renaud Monfourny

Yasmine Chami

spécificité des propositions : rendez-vous littéraire et musical à la Bobine, spectacle dessin et photo au Ciel, lectures autour de la montagne avec Pierre Bailly et Clara Arnaud en parcourant l'expo Alpains 7 000 ans d'histoires au Musée dauphinois...

Coup de jeune !

Rencontres, lectures théâtralisées, concerts dessinés, temps ludiques et créatifs... Le jeune public a aussi son Printemps.

Durant tout le festival, deux lieux sont dédiés à la jeunesse. Comme l'an dernier, le 5^e étage de la BEP accueille un espace animé par la Maison des Jeux, un coin lecture pour bouquiner les livres, BD et albums du Printemps, ainsi que de nombreux ateliers (dessin, origami) proposés par des artistes grenoblois-es : Wakiko Tsuboi, Sofie Melnick...

De plus, le Printemps investit cette année le Muséum avec une programmation tout spécialement pensée pour les familles. Elle réunit pêle-mêle : *Skeletos*, un spectacle rigolo, musical et illustré signé Denis Baronnet et Gaëtan Dorémus, des lectures mises en voix par les invité-es (Simon Grangeat,

Julia Thévenot, Florence Hinckel...) qui s'adressent aux plus jeunes comme aux ados, des conférences décalées et des temps créatifs autour de thèmes qui font pétiller l'imaginaire des enfants : les ogres, les sorcières... D'autres belles surprises sont à l'affiche : au Grand Théâtre, un concert dessiné de Julien Neel autour de *Lou*, sa célèbre BD jeunesse qui vient de fêter ses vingt ans, au musée de la Résistance une lecture où Rachel Corenblit fera entendre des extraits de son roman ado *Comme une famille* pour explorer l'Histoire à travers un récit authentique nourri de témoignages. Du mercredi au vendredi, une cinquantaine de rencontres entre les



© Festival du livre jeunesse Occitanie

auteurs, autrices et les scolaires (de la primaire au lycée) sont aussi organisées. Préparées avec les enseignant-es, elles se déroulent pour la plupart dans les bibliothèques de quartier et sont ouvertes au grand public. ■



Thomas B. Reverdy

© Céline Nieszawer

La rencontre d'ouverture se tient à Hôtel de Ville : réunissant Edmond Baudoin et Emmanuel Lepage autour de leur BD *Au pied des étoiles*, elle reviendra sur l'origine de cette collaboration, née d'un voyage au Chili avec des élèves du lycée Vaucanson.



Agnès Mathieu-Daudé

© Pascal Ito

Le Printemps du Livre va également dans les différents quartiers de Grenoble : à la MdH Teisseire-Malherbe pour un temps d'échange avec le sociologue Didier Eribon, à l'Espace 600 pour une lecture du *Grand Secours* de Thomas B. Reverdy, mise en musique par JP Nataf (ex-leader du groupe Les Innocents).

Valeurs sûres

On retrouve aussi les indémodables lectures et parcours en correspondance au musée de Grenoble pour une quinzaine de rendez-vous avec Sarah Chiche, Yasmine Chami, Arthur Dreyfus, Marie Détrée, Thomas Baas... Le Théâtre municipal de Grenoble programme une lecture de *Leurs enfants après eux* de Nicolas Mathieu tandis que la Cinémathèque organise des projections à la salle Juliet-Berto, notamment *Come prima* de Tommy Weber : un film adapté de la BD éponyme d'Alfred, qui sera présent pour animer la séance.

Enfin, Nicodème, lieu de restauration et de convivialité notamment pour les personnes en situation de précarité, accueille comme chaque année une rencontre qui fait suite aux ateliers proposés par la Bibliothèque des Relais Lecture aux publics éloignés. C'est avec Nathacha Appanah qu'ils pourront échanger, autour de son dernier ouvrage *La Mémoire délavée*. ■

📍 Du 3 au 7 avril. bm-grenoble.fr



Libération de Grenoble, la foule entourant un char Sherman, en août 1944.

80 ans de la Libération de Grenoble

La Seconde Guerre mondiale peut sembler relativement lointaine. Pour bien des citoyens et citoyennes, elle est cependant synonyme de tragédie familiale, d'événements troubles ou d'héroïsme. Le temps passant, une distanciation s'opère, les témoins de cette période disparaissent. La mémoire se transmet, tel un flambeau, par les descendant-es, les associations de déporté-es, de résistant-es, d'ancien-nes combattant-es, et par la commémoration de dates associées à des trahisons, des massacres ou à des faits héroïques. La Ville de Grenoble est l'une des cinq communes honorées du titre de Compagnon de la Libération. En 2024, Éric Piolle assure la coprésidence de l'Ordre de la Libération, tandis que la Ville et ses partenaires organisent une série d'événements pour commémorer la Libération. La connaissance et la compréhension des phénomènes du passé éclairent le présent et contribuent à outiller les citoyennes et les citoyens pour construire un avenir où la tolérance et la paix s'érigent en solides piliers. ■ Un dossier d'Anne Maheu

Grenoble libérée

Dans la France occupée, une succession d'événements conduit à la Libération de Grenoble, le 22 août 1944. La région grenobloise, zone refuge sous occupation italienne depuis novembre 1942, entre dans une nouvelle phase avec l'arrivée des Allemands en septembre 1943, marquée par un cycle d'actions de la Résistance et de répression jusqu'à l'arrivée des troupes alliées. La fin de la guerre survient le 8 mai 1945 avec la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie.

L'occupation de Grenoble par l'armée du III^e Reich est une période d'intensification des actes de résistance, d'accélération des déportations et des massacres, mais la perspective du débarquement allié génère aussi de l'espoir.

L'unification des différentes tendances de la Résistance incite à des actes d'héroïsme. Le 11 novembre 1943, une manifestation patriotique commémore l'armistice de 1918. Elle est réprimée par les Allemands : 386 hommes sont arrêtés ; 158 ne reviendront pas des camps de concentration. Dans la nuit du 13 au 14 novembre 1943, Aimé Requet fait exploser le Polygone d'artillerie. En représailles, fin novembre une branche d'ultra-collaborateurs arrive de Lyon. Elle exécute et déporte une trentaine de personnes dont les principaux responsables de la Résistance à Grenoble. Le 2 décembre, la Résistance répond par l'explosion du reste du stock de munitions à la caserne de Bonne : c'est le fait d'Aloyzi Kospicki. Dans le même temps, Paul Vallier et Louis Nal organisent les groupes francs à Grenoble et commettent des attentats contre les intérêts allemands, de même que les résistant-es de la MOI (Main d'œuvre immigrée) rattachée aux FTP (Francs-tireurs et partisans, proches des communistes). Ces groupes vont progressivement se



Maquisards devant la Préfecture de l'Isère, août 1944.

©Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère

coordonner et le 25 janvier 1944 va être créé à Méaudre le Comité départemental de Libération nationale (CDLN) composé des principales tendances de la résistance locale (civiles, militaires, communistes et non-communistes). Le CDLN est chargé de coordonner la Résistance au sein du département et de mettre en place une administration qui remplacera celle de Vichy.

Répression féroce

Le 6 juin 1944, le Débarquement a lieu en Normandie. Des messages de la BBC appellent à la mobilisation. Un grand nombre de personnes affluent vers les maquis autour de Grenoble (Grésivaudan, Chartreuse, Vercors et Oisans). Le maquis du Vercors est très organisé avec le plan montagnard conçu par Pierre Dalloz dès 1943 prévoyant l'attaque des Allemands en cas de débarquement dans le sud. La Wehrmacht attaque Saint-Nizier-du-Moucherotte du 13 au 15 juin. En juillet, les troupes de montagne allemandes (environ 10 000 hommes) attaquent les accès au Vercors et les combats

Chars américains sur le cours Jean-Jaurès le 22 août 1944.

©Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère

contre les FFI (Forces françaises de l'Intérieur, environ 4 000 hommes) dureront jusqu'au 27 juillet. Puis une répression féroce s'abat sur le massif jusqu'au début du mois d'août. Le 15 août 1944 a lieu le débarquement allié de Provence. Les armées alliées remontent le Rhône et la Durance très rapidement et le 22, les Allemands quittent Grenoble, laissant les troupes américaines et les maquis environnants investir la ville. Un nouveau préfet, Albert Reynier (Vauban dans la Résistance) est installé. Le maire Paul Cocat, resté en place sous le gouvernement de Vichy, est démis de ses fonctions et remplacé par Frédéric Lafleur par le CDLN en attendant que puissent se tenir les élections municipales.

Si Grenoble est libérée, la guerre continue. Certain-es résistant-es de la région s'engagent dans l'armée régulière et partent en Autriche et en Italie se battre contre les Allemands, d'autres retournent à la vie civile. Les Grenobloises et les Grenoblois n'en ont pas fini avec les souffrances et les violences, liées aux restrictions alimentaires (jusqu'en 1949), à l'épuration (punir les traîtres, ceux qui ont collaboré avec l'occupant), à l'attente du retour des déporté-es...

Les premières élections municipales ont lieu à Grenoble et partout en France en avril 1945 ; les femmes votent pour la première fois. ■

Les 80 ans de la Libération et Grenoble commune Compagnon de la Libération : grenoble.fr. Résistance grenobloise : grenoble-resistance.com Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère : musees.isere.fr/ musee/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation-de-lisere





Histoires de résistant-es



©Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère

Gabrielle Giffard, en blanc, dans un groupe de maquisard-es du secteur Vizille - basse Romanche en 1943.

Gabrielle Giffard alias Ariel, mouvement Combat

Née à Annecy le 19 avril 1925, Gabrielle Giffard est orpheline de père à l'âge de sept ans, celui-ci étant décédé des suites de la Première Guerre mondiale. En 1940, lors de la débâcle, elle vit à Vizille où elle entend Radio-Londres et le général de Gaulle exhortant les Françaises et les Français à garder espoir. Elle prend des notes sur ses cahiers d'écolière et rédige seule des tracts qu'elle dépose dans les boîtes aux lettres de notables locaux. Lors d'un séjour à Annecy, la veille d'une manifestation officielle, elle scie les cordes d'un drapeau qui tombe en pleine cérémonie à peine hissé. Elle a quinze ans. Arrêtée quelques jours plus tard, des lettres ayant attiré l'attention de la censure, elle est interrogée par la police et retenue quarante-huit heures au commissariat. À sa sortie, elle est contactée par la Résistance et entre au mouvement Combat proche du général de Gaulle dès son retour à Vizille, se consacrant à la propagande. Fin 1943, avec Anthony Seigle-Ferrand, alias Merlin, son futur mari, elle prend le commandement d'un groupe franc qui réalise des opérations de sabotage et parvient notamment à constituer un stock de carburant et de munitions. Elle est l'une des seules femmes en France à avoir commandé une section dans le maquis de l'Oisans et combattu l'arme au poing. Après la guerre, elle recevra de nombreuses médailles et ne cessera d'œuvrer pour la mémoire et l'esprit de résistance tout au long de sa vie. Elle décède le 23 février 2023.

Le nom de Gabrielle Giffard a été attribué à une rue de Grenoble. ■

Raymond Perinetti alias Colonel Brun, Maquis FTP du Vercors

Né en 1911 à Caravino (Italie), Raymond Perinetti est issu d'une famille ouvrière du Val d'Aoste. Peintre en bâtiment, syndicaliste CGT-U, puis CGT, il milite à la jeunesse communiste en 1927 et au Parti Communiste Français dès 1932. En août 1939, il participe au comité régional semi-clandestin du PCF. Arrêté une première fois le 9 novembre 1939, il est interné à la prison Saint-Joseph de Grenoble puis à celle de Saint-Paul à Lyon. Relâché en août 1940, dès son retour à Grenoble, il milite clandestinement. De nouveau arrêté en novembre 1940 à Autrans et interné à Fort-Barraux, il est désigné par ses camarades responsable du PCF dans le camp. Transféré en octobre 1941, dans le Tarn puis en Ariège, il s'évade le 14 février 1943 et revient à Malleval dans le Vercors où il crée un maquis FTP (Franc-tireur et partisan, mouvement de résistance intérieure créé par le Parti Communiste Français) avec Paul Billat.

Le 9 novembre 1943, il dirige l'opération de libération de 32 résistant-es interné-es à la prison de Bellevue à Saint-Étienne. En décembre 1943, il est appelé à Lyon au commandement de la Zone sud jusqu'en août 1945 où il entre dans Lyon à la tête des FTP sous le nom de guerre de Colonel Brun.

Après la guerre, il sera secrétaire de la fédération PCF de l'Isère en 1947 et maire de Grenoble du 20 décembre 1948 au 23 janvier 1949. Puis il deviendra secrétaire non permanent au Conseil mondial du Mouvement de la Paix. Décoré de la Légion d'honneur, il décède en 1990 à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Une place de Grenoble porte son nom. ■



©Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère

Raymond Perinetti, à droite, et un camarade, en 1945.



Olivier Vallade, historien, chercheur au CNRS

« Marquer le coup pour les 80 ans, c'est important. Ce qui compte, c'est la mémoire, l'Histoire à travers la mémoire. Le travail des enseignant-es est à saluer et à encourager. Un concours annuel de la Résistance et de la Déportation a été créé dans les années soixante pour les élèves de troisième. Figurant au programme, il est laissé à l'initiative des enseignant-es. À Grenoble, les citoyen-nes et les enseignant-es disposent d'un outil pédagogique essentiel pour comprendre et transmettre la mémoire et l'Histoire : le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. » ■

EN SAVOIR PLUS

La Ville de Grenoble organise et soutient de nombreuses manifestations à destination du grand public dans le cadre de la commémoration des quatre-vingts ans de la Libération : expositions, conférences, concerts, spectacles, ateliers et cérémonies...

📍 Programme complet sur gremag.fr



le dossier

l'interview

La Ville de Grenoble et ses partenaires célèbrent le 80^e anniversaire de la Libération sur trois années, pourquoi ?

Nous avons fait ce choix triennal pour commémorer les grands événements ayant conduit à la Libération de Grenoble : les « coups » de la Résistance et l'intensification de la répression d'abord, puis le départ des Allemands le 22 août 1944 et enfin la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945.

La Ville de Grenoble a fait ce choix avec l'appui d'un comité d'associations, d'historien-nes et de scientifiques. En tant que ville Compagnon de la Libération, nous devons tout mettre en œuvre pour maintenir allumée la flamme du souvenir et de la Résistance au cours de cette période 2023-2025. Et la transmettre aux jeunes générations, en lien avec les associations mémorielles.

Pourquoi est-il si important de se souvenir ?

Le souvenir et la transmission de la mémoire associée à la Seconde Guerre mondiale, la Déportation et la Résistance sont essentiels à l'échelle de notre pays, de l'Europe, mais également à l'échelle d'un territoire, afin d'éviter que de pareils événements puissent se produire à nouveau.

La mémoire, c'est aussi l'espoir. Je connais personnellement la valeur de la transmission étant moi-même petit-fils de résistant originaire d'École, en Savoie. Ce village a été brûlé par les nazis après que tous les hommes de plus de seize ans ont été exécutés devant la population en juillet 1944. C'est pourquoi, lorsque le maire m'a proposé la délégation d'adjoint à la Mémoire, aux migrations, aux coopérations internationales et à l'Europe, j'en ai été très honoré. Nous devons le souvenir aux victimes comme aux résistant-es.

Quel est le fil conducteur de ce 80^e anniversaire ?

Résister et transmettre. Transmettre les valeurs de résistance permet de dessiner une



Emmanuel Carroz
adjoint au maire de Grenoble
Mémoire, migrations, coopérations internationales, Europe

voie d'espoir et de transformation pour les jeunes générations.

Nous souhaitons que les jeunes puissent s'approprier l'histoire de Grenoble avec le livre *1939-1945, des femmes, des hommes, des lieux* sur l'espace urbain porteur de mémoire, ainsi que la bande dessinée sur la Résistance, qui sortira au mois de juin et sera offerte aux élèves de CM2.

La République française associe les notions de république et de démocratie. Pétain a détruit la république pour détruire la démocratie. Il a fallu la reconstruire après la guerre. Outre le respect dévolu aux aîné-es qui se sont sacrifié-es, la valeur de liberté nécessite un travail de mémoire et de transmission. Il permet de se donner des clés d'analyse, de comparaison et d'action. Nous souhaitons également faire connaître l'action des femmes et celle des personnes étrangères, notamment des tirailleurs sénégalais, bien souvent oublié-es après la Libération. C'est pourquoi des expositions et des conférences auront lieu sur ces thèmes à Grenoble. Le programme des manifestations est large et varié. ■

📍 gremag.fr



La guerre, le régime de Vichy et les femmes

Pour le régime de Vichy (1940-1944), dont le programme politique s'inscrit dans la trilogie « Travail, Famille, Patrie », les femmes doivent être avant tout des mères de famille prolifiques. Le régime limite leur accès au travail et les femmes mariées sont renvoyées dans leurs foyers. L'avortement « *crime contre l'État* » est puni de la peine de mort et certaines femmes, considérées comme potentiellement dangereuses pour le régime, sont placées, comme les hommes indésirables, dans des camps d'internement.

« *Les Résistantes sont une minorité dans la minorité résistante* », décrit Françoise Thébaud, historienne spécialiste de l'histoire des femmes et du féminisme. Après l'armistice du 22 juin 1940 et le vote des pleins pouvoirs constituant à Philippe Pétain par l'Assemblée nationale, la France occupée dispose d'un régime politique autoritaire : le régime de Vichy, ville où siège le gouvernement. Ce régime collabore avec l'Allemagne nazie, dirigée par Hitler depuis 1933. Toutes les mentions « République » disparaissent des documents officiels. La fin de la III^e République est actée, bien qu'un régime républicain provisoire - la France libre - se soit constitué sous l'impulsion du général de Gaulle à la suite de son appel du 18 juin.

L'idéologie du régime de Vichy, xénophobe et antisémite, est proche de celle des nazis. Les femmes doivent être des mères de familles nombreuses. « *Si la fête des mères existait déjà, Pétain en fait une fête officielle et demande aux enseignantes de la préparer dans les écoles. En France, le nombre d'enfants par famille est peu élevé depuis la fin du XIX^e siècle et la part des femmes dans la population active est relativement importante* », relate l'historienne. Le régime de Vichy prend des mesures pour limiter le travail des femmes en renvoyant les femmes mariées à la maison, mais il se heurte aux réalités du moment : un important besoin de bras se fait sentir du fait du nombre élevé de prisonniers en Allemagne après la défaite de juin 1940 (1,5 million), puis du STO (Service du travail obligatoire) effectué



en Allemagne. Le quotidien des femmes sous l'Occupation est marqué par des pénuries très fortes, y compris alimentaires, l'Allemagne pillant le pays. Cette situation politise le quotidien et pousse des femmes à s'engager.

Les femmes résistantes : une minorité dans la minorité

L'action des femmes dans la Résistance consiste le plus souvent à cacher, nourrir, héberger, tâches fondamentales mais traditionnellement féminines. C'est pourquoi, à la Libération, toutes ne revendiquèrent pas des actes qui leur paraissaient normaux ; elles ont pourtant subi la répression, au même titre que les hommes. « *Les Allemands n'osent pas exé-*

cuter les femmes prisonnières en France contrairement aux hommes, et les envoient en Allemagne où elles sont décapitées », évoque Françoise Thébaud. Au sein de la Résistance (1 à 2 % de la population), il y a égalité dans la camaraderie, mais les rôles restent sexués. La plupart des femmes assument les tâches de secrétariat sans oser écrire articles de journaux ou tracts. Elles assurent la logistique, l'alimentation et l'hébergement. Certaines sont agentes de liaison : elles profitent au début des stéréotypes de genre pour transporter des tracts dans un landau ou un cabas à provisions, où les occupants n'ont pas idée de fouiller. Cette activité devient vite très dangereuse, la répression devenant féroce quand la Résistance multiplie les « coups » et les actes de sabotage.

« *Les Résistantes sont une minorité dans la minorité résistante* », décrit Françoise Thébaud, historienne spécialiste de l'histoire des femmes et du féminisme. Professeure émérite de l'Université d'Avignon, elle vient de codiriger *Les Féminismes : une histoire mondiale, 19^e-20^e siècle*, éditions Textuel. Elle sera à Grenoble le 24 septembre pour une table ronde sur les résistantes pendant la Seconde Guerre mondiale avec l'historienne Catherine Lacour-Astol et l'historien Olivier Vallade.

« *Les Allemands n'osent pas exé-*

Après la Libération

À la Libération, il y a une sous-évaluation de l'action des femmes due à leur grande modestie pour être honorées. Il y aura seulement six femmes Compagnons de la Libération, choisies par le Général de



©Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation- Département de l'Isère

Monique Rolland a adhéré aux Francs-tireurs et partisans en 1943 et devient responsable des agents de liaison.



©Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation- Département de l'Isère

Anne-Marie Lerme-Mingat, dite « Mimi », a notamment contribué à sauver de nombreux membres du réseau juif clandestin.



©Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation- Département de l'Isère

Anne-Marie Lerme-Mingat (à droite) et sa mère entourant Felicia Przedboski, enfant juive cachée, à Domène.

Gaule pour avoir, pour la plupart, combattu les armes à la main. Les femmes collaborationnistes deviennent des boucs émissaires. Souvent engagées dans l'extrême-droite avant la guerre, elles ont été des collaboratrices politiques (délation, écrits antisémites, soutien à la milice, participation à des séances de torture...), pas seulement des amoureuses de soldats allemands. Elles subissent un traitement différent des hommes. Si elles sont jugées comme ces derniers par les tribunaux de l'épuration, elles ont souvent été auparavant tondues, façon

de porter atteinte à leur féminité et de les soumettre à la risée populaire. Le phénomène des tontes est massif (environ 20 000 femmes), présent dans la plupart des régions et intervenant à la fois lors de la libération du territoire (à Grenoble dès le 22 août 1944) et du retour des prisonniers et prisonnières déportés-es au printemps 1945. « *Par cet acte que nous qualifierions aujourd'hui de sexiste, la société française tente de reconstruire une identité nationale et les hommes, vaincus en 1940, une identité virile* », pointe Françoise Thébaud.

Égalité des sexes ?

Les Françaises obtiennent les droits politiques, revendiqués de longue date, par l'ordonnance du 21 avril 1944 sur l'organisation des pouvoirs publics à la libération du territoire (art. 17) et le préambule de la constitution de la IV^e République inscrit le principe d'égalité des sexes. La société reste cependant dominée par les hommes. L'avortement n'a jamais été autant réprimé que dans les années d'après-guerre : il fallait que la France se repeuple. Avorteurs et faiseuses d'anges sont lourdement condamnés.

Les historiennes et historiens s'accordent à considérer que si le régime de Vichy crée une rupture avec la République, il s'inscrit dans une certaine continuité en matière de politique familiale et nataliste, de la III^e à la V^e République jusque dans les années 1970. L'accès à la contraception et à l'avortement libre et gratuit n'aura pas été simple en raison du consensus nataliste qui se prolonge depuis la fin de la guerre. ■

❗ Françoise Thébaud (dir.) : Histoire des femmes en Occident - Le XX^e siècle, Paris, Perrin Tempus, 2002.



CONSTRUCTION

La paille et le bois, matériaux innovants

Ces tiges de céréales séchées ont de l'avenir car elles se révèlent plus solides et plus utiles qu'on ne l'imagine. Pour la première fois, la Ville de Grenoble utilise la paille, couplée à l'utilisation du bois local, sur l'un de ses chantiers : la rénovation du pôle enfance Les Trembles, place des Géants (voir pages quartier).

D'une surface de 2850 m², ce bâtiment dédié à l'enfance a été construit il y a environ cinquante ans, selon les techniques et les attendus de l'époque. Devenu trop vétuste, ce bâtiment se transforme complètement dans le cadre d'un chantier exemplaire en matière environnementale.

Une innovation observée

Tout l'enjeu réside maintenant dans l'adaptation de la construction aux nombreuses normes actuelles, tout en s'adaptant au changement climatique, de la conception à l'usage. Il y a quatre ans, lorsque la Ville décide d'utiliser la paille pour isoler un bâtiment public, l'idée est innovante, d'autant plus qu'il s'agit d'une opération de rénovation. C'est pourquoi Fibois, association de promotion de la filière bois, a organisé une visite avec des professionnel-les et des étudiant-es, le 1^{er} février dernier. « *Il s'agit d'une rénovation lourde avec l'usage de la paille, ce qui en soi est particulier, et en plus sur un secteur contraint* », raconte Guénaëlle Scolan, directrice de Fibois.

Des matériaux locaux

Concrètement, la structure en béton est conservée. Les murs en béton ponctuels sont isolés avec des matériaux biosourcés,



© Auriane Poillet

alliant fibres de chanvre, lin et coton. Les ossatures des autres façades sont réalisées en bois, issu des massifs de Belledonne et de Chartreuse et scié par la scierie locale Sillat, basée à Domène. Les caissons qui constituent les façades accueilleront des vitres thermiques ou de l'isolation en paille préalablement récoltée dans la région par l'entreprise iséroise JCL Agri. Cet isolant naturel sera ensuite recouvert de plaques

de ciment. « *Créer du confort thermique est fondamental. En hiver, donner chaud à moindre coût et à moindre consommation. L'été, qui est devenu un gros sujet, avoir un bâtiment agréable avec de la fraîcheur et sans dépense énergétique* », indique Enri Chabal, architecte en charge du projet. « *La paille est un excellent matériau pour créer une enveloppe passive.* » En effet, son déphasage thermique est important. Cela signifie que la paille absorbe la chaleur la journée et la libère la nuit, lorsque le bâtiment est vide. C'est à ce moment-là que les pièces sont ventilées pour rafraîchir les espaces. L'air intérieur sera d'ailleurs renouvelé en journée pour évacuer les polluants à l'aide d'une centrale de traitement d'air. Le recours aux matériaux biosourcés permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Économies d'énergie attendues : 45 %. ■ Auriane Poillet

Un toit végétalisé

Les charpentes, initialement métalliques, ont été reprises, construites en bois et isolées en paille. Les pentes du toit en dents de scie (ou sheds) ont été inversées pour se tourner vers le nord plutôt qu'au sud, de manière à éviter la surchauffe estivale et profiter d'un meilleur éclairage, en favorisant la lumière naturelle à l'intérieur du bâtiment. À noter que le toit sera entièrement végétalisé, offrant une fraîcheur dont profiteront aussi les immeubles alentour. ■

Stationnement : ça bouge

Les règles de stationnement en voirie évoluent dans certains quartiers, notamment à l'Île-Verte. D'ici 2025, le nombre de places payantes passera à 15 300, contre 10 500 en 2023, sur l'ensemble du territoire grenoblois.



PARKINGS et nombre de places

- P Parkings abonnés et visiteurs
- P Parkings exclusivement abonnés
- P Parkings exclusivement visiteurs

ZONES DE STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

- Stationnement longue durée et résidents (gratuit de 12h à 14h). Code Paybyphone 38003
- Stationnement de courte durée limité à 3h 30, et résidents. Code Paybyphone 38002
- Stationnement de courte durée limité à 3h 30. Code Paybyphone 38001

- Secteur 1: à l'ouest du bd. Gambetta
- Secteur 2: à l'est du bd. Gambetta
- Zone piétonne

Les tickets achetés en zone verte ne sont pas valables en zone orange ou violette.

Z **Axe Agutte Sembat-Rey: Zone à Trafic Limité**



Des bibliothèques encore plus accessibles!



© Sylvain Frappat

Être avant tout des lieux de proximité, de sociabilité et d'hospitalité qui favorisent la rencontre, le dialogue et la diversité des usages, c'est le projet mis en œuvre par les bibliothèques depuis 2018. Après des mesures visant à encourager la fréquentation de tous les publics, le Plan lecture « Bienvenue en bibliothèque! » se poursuit avec des aménagements pour rendre les pratiques plus conviviales et se construit en lien étroit avec les Grenobloises et les Grenoblois.

Initié par la municipalité en 2018 et financé par l'État, le Plan lecture « Bienvenue en bibliothèque! » vise à « restituer les bibliothèques comme lieux de service public à travers la ville », souligne Lucille Lheureux, adjointe aux cultures. « Notre ambition est de garantir un accueil universel. Concrètement, il s'agit de permettre à chacun-e d'accéder à l'information, la lecture, les loisirs, et de profiter de tous les services en s'appuyant sur la compétence et les conseils des agent-es. »

Dans cette optique, la gratuité pour tous et toutes a été mise en place en 2019, suivie d'une extension des horaires en 2020 pour être davantage en accord avec les temps de vie des jeunes et des personnes actives. Le projet vise aussi à renforcer le lien social et se traduit par un accueil régulier des scolaires durant les temps d'ouverture au public afin d'encourager les échanges intergénérationnels. Depuis le 1^{er} février, un nouveau site

Web est mis en ligne pour faciliter les démarches (réservations, inscriptions aux ateliers), mettre en avant les nouveautés, coups de cœur et événements (Printemps du Livre, Mois des P'tits Lecteurs...) ainsi que les multiples opportunités de partager ou s'investir : clubs lecture, comités d'usagères et d'usagers...

Des lieux plus ouverts

Forte d'un « réseau dense sur son territoire par rapport à d'autres grandes villes, Grenoble met en œuvre des aménagements pour améliorer l'accueil et le confort du public. Elle a aussi lancé une restructuration géographique pour davantage de cohérence entre ses différents équipements ».

En 2018, le réagencement de la bibliothèque Alliance a permis d'en faire un lieu ouvert sur le parc tout en renforçant la diversité des usages (terrasse avec mobilier de jardin pour lire et jouer en plein air, espace pour travailler seul-e ou en

groupe...). De même, les travaux réalisés en 2023 à la bibliothèque Arlequin accentuent sa visibilité depuis le parc pour inviter les promeneurs et promeneuses à entrer.

« Actuellement, deux projets prioritaires se déploient sur l'ouest où un besoin fort a été identifié pour les bibliothèques Saint-Bruno et Eaux-Claire - Mistral. Le démantèlement de cette dernière au Plateau, un équipement municipal à la fois sportif et culturel, est emblématique pour montrer qu'on peut arriver au livre par d'autres biais, de manière plus ouverte. »

À plus long terme, la Ville poursuit son projet de grande bibliothèque à Chavant. Pensée comme « une bibliothèque à vocation métropolitaine, complémentaire des bibliothèques de quartier », elle réunira différentes fonctions sur un même pôle : collections, expos, accueil d'événements... Tout en étant un lieu de vie et de rencontres. ■ Annabel Brot

Infos : bm-grenoble.fr



© Sylvain Frappat



Une grande bibliothèque au cœur de la ville

La Ville va créer une nouvelle grande bibliothèque qui verra le jour à l'horizon 2027. Elle s'installera à Chavant après le déménagement des bibliothèques Centre-ville et Jardin de Ville pour proposer un lieu unique aux publics adulte et jeunesse. Cette bibliothèque sera construite sur la place Valentin-Haüy, à proximité de la bibliothèque d'étude et du patrimoine.

Fonctionnant en lien avec la BEP, cette grande bibliothèque sera conçue comme une bibliothèque d'équilibre pour l'ensemble du réseau et formera un pôle de lecture à l'échelle de la métropole dans un objectif d'hospitalité et de partage intergénérationnel : chacun-e pourra venir prendre un café, feuilleter un magazine, assister à un spectacle, choisir un livre, un DVD ou une BD à ramener chez soi... Pour imaginer ce futur lieu de vie, une consultation a eu lieu en décembre avec des ateliers grand public ou dédiés à la jeunesse.

Implanté au centre de l'agglomération et facilement accessible par les transports en commun, ce nouvel équipement s'intégrera au sein d'espaces végétalisés qui créeront une coulée verte entre les parcs Hoche et Paul-Mistral. Il s'installera dans un bâtiment à faible empreinte carbone conçu avec des matériaux respectueux de l'environnement. ■ AB

Nouveaux espaces



À la bibliothèque Saint-Bruno, les travaux démarrent en mai. Objectif : créer un lieu plus agréable, fonctionnel et ergonomique au cœur du quartier afin d'encourager un public toujours plus large à profiter de ses services. La réouverture est prévue à l'automne.

La bibliothèque Eaux-Claïres - Mistral déménage au Plateau pour gagner en superficie et en convivialité. Elle s'installera dans cet équipement municipal à vocation culturelle et sportive au deuxième semestre 2024, après des travaux qui commencent ce mois de mai. Un comité d'usagers et d'usagères a été créé pour inventer de manière collective ce nouvel espace, en lien avec les associations du territoire et les bibliothécaires. La prochaine séance de ce comité se tiendra le samedi 23 mars de 10h à midi, à la bibliothèque Eaux-Claïres - Mistral.

Durant la fermeture temporaire de ces deux équipements, les usager-es et les habitant-es seront invité-es à se tourner vers les autres bibliothèques du réseau. Une bibliothèque temporaire sera également installée au Magasin-CNAC. On y trouvera une sélection de documents consultables ou à emprunter et des activités culturelles seront organisées en lien avec l'expo du moment signée Benoît Piéron. L'occasion de mixer les publics. ■ AB

Le réseau des bibliothèques municipales compte :

- **12 équipements dont :**
 - 9 bibliothèques de proximité
 - 1 bibliothèque d'étude et du patrimoine (BEP) qui conserve des collections patrimoniales sur 25 kilomètres de rayonnages
 - 1 bibliothèque internationale (sept langues)
 - La bibliothèque des relais lecture, pour apporter le livre vers les publics qui en sont éloignés
- **1 bibliothèque numérique :** la Numothèque Grenoble-Alpes, accessible 24h/24
- **1 bibliobus**
- **1 artothèque**
- **1 100 000 documents**, dont 470 000 à emprunter



© Sylvain Frappat

© Sylvain Frappat

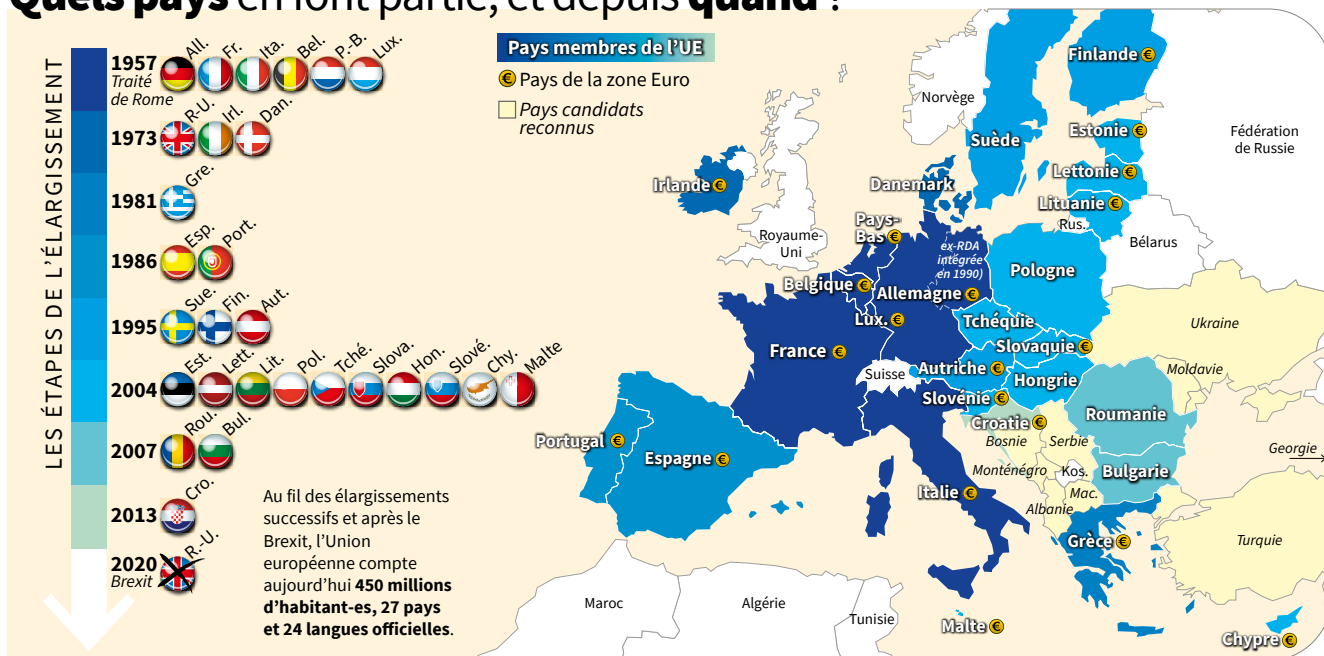


L'Union européenne, comment ça marche ?

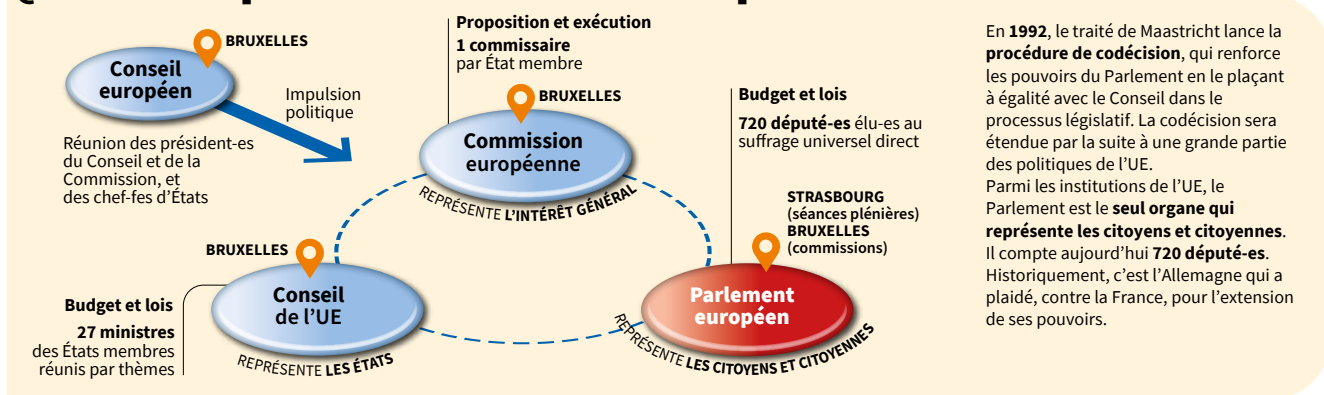
Souvent ignorée, parfois vilipendée, l'Union européenne constitue pourtant une institution aux pouvoirs étendus et au fonctionnement unique au monde, qui garantit la paix à ses membres depuis près de soixante-dix ans. Alors que les

élections européennes approchent, GreMag fait le point sur l'UE et son fonctionnement. Dans le prochain numéro, nous aborderons plus précisément la composition du Parlement, et listerons quelques bonnes raisons de voter le 9 juin. ■

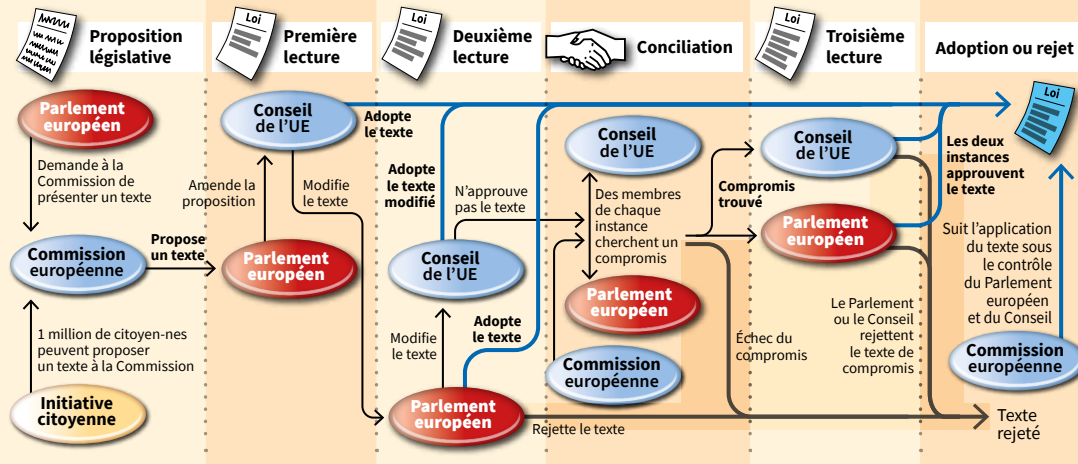
Quels pays en font partie, et depuis quand ?



Quelle est la place du Parlement européen dans l'UE ?



Quel rôle joue le Parlement dans le parcours d'une loi européenne ?



Pour qu'une loi soit adoptée, Parlement et Conseil doivent se mettre d'accord : c'est la **codécision**. À chaque étape, d'autres acteurs (États, agences, associations, lobbies) exercent leur influence. Le texte peut être adopté par le Conseil européen (en première lecture), par le Parlement (en deuxième lecture) ou faire l'objet d'un **compromis** entre les deux. États et citoyens peuvent porter un **recours** auprès de la Cour de justice.

L'UE, quelles compétences ?

Compétences exclusives : l'UE agit seule

- Union douanière
- Accords commerciaux et internationaux
- Concurrence
- Plantes et animaux marins
- Politique monétaire (zone Euro)

Compétences d'appui : l'UE aide les États

- Santé publique
- Industrie
- Culture
- Tourisme
- Éducation, formation, jeunesse et sport
- Protection civile
- Coopération administrative

Compétences particulières

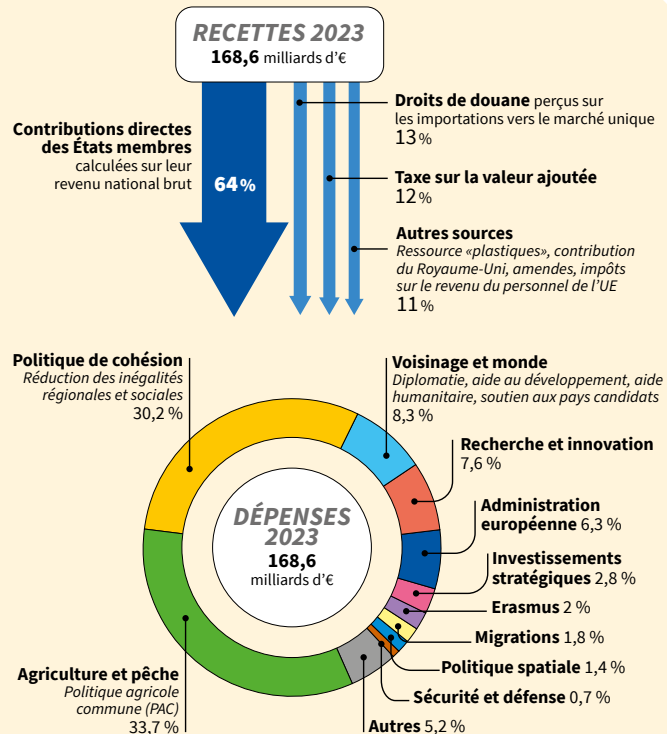
- Politique étrangère et de sécurité commune
- Coordination des politiques économiques et de l'emploi
- Clause de flexibilité

Les compétences actuelles de l'UE sont définies dans les traités européens. Le **traité de Lisbonne**, dernier en date, a ajouté en **2007** de nouvelles compétences partagées mais pas de compétences exclusives.

Compétences partagées entre UE et États membres

- Marché unique
- Emploi et affaires
- Cohésion économique, sociale et territoriale
- Pêche
- Agriculture
- Environnement
- Santé publique
- Protection des consommateurs
- Transports
- Réseaux transeuropéens
- Énergie
- Migration, sécurité
- Justice et droits fondamentaux
- Recherche et espace
- Coopération et aide humanitaire

L'UE, qui paye, et pour quoi ?



Le budget annuel de l'UE est élaboré conjointement par le **Conseil**, le **Parlement** et la **Commission**. Contrairement à ceux des États, il ne peut pas être en déséquilibre. L'**environnement** y est intégré de façon transversale, dans plusieurs secteurs. En 2021, le budget a représenté **1,19 % du total des revenus nationaux bruts** (RNB) des États membres, en augmentation du fait de la pandémie de Covid-19.

Sources : Union européenne, Commission européenne, Toute l'Europe, Wikipédia

Suite dans GreMag n° 48 (mai-juin 2024) :
Pourquoi voter le 9 juin ?



© Sylvain Frappat

SECTEUR 5

La cité de l'Abbaye en voie de **réhabilitation**

Reconnaisable à ses fameux volets verts, la cité de l'Abbaye a longtemps fait l'objet d'une réflexion quant à son devenir. Lors du Conseil municipal du 5 février, OGIC a été désigné comme opérateur privé pour réhabiliter cette ancienne cité ouvrière. Une partie sera réhabilitée par Grenoble Habitat.

« Ici, on a fait un choix volontariste de réhabilitation qui s'inscrit dans une politique de prendre soin de la ville et de l'existant », explique Margot Belair, adjointe à l'urbanisme. Les bâtiments seront rénovés de sorte à mettre en valeur leurs caractéristiques patrimoniales, suivant la charte de l'habitat favorable à la santé. Les murs, les menuiseries et les toitures seront ainsi restaurés. L'isolation sera retravaillée de l'intérieur et les espaces redistribués. En tout, cette partie de la cité comptera 135 logements en accession dont 16 en habitat participatif, une résidence étudiante qui contiendra 90 chambres, un centre de santé AGECSA de 400 m² ainsi que des locaux en rez-de-chaussée pour des activités de service ou d'économie sociale et solidaire. Situé

au nord de la cité, le bâtiment en U de l'îlot Riboud, dont Actis est le propriétaire, a été démoli. Le bailleur doit y construire un immeuble de logements sociaux neufs. Le rez-de-chaussée sera destiné à des locaux communs et à un espace associatif. Les deux autres bâtiments de cet îlot appartiennent à Grenoble Habitat qui les réhabilitera afin de proposer 32 logements locatifs sociaux. Les bâtiments de l'îlot Riboud devraient être livrés à partir de 2026, ceux de l'îlot Bonnevey à partir de 2027 et ceux de l'îlot Charpin à partir de 2028.

■ Auriane Poillet



Gremag.fr 

MISTRAL

Applaudi-es !

Certain-es sont étudiant-es, d'autres en service civique ou salarié-es, elles et eux, ce sont les Kapseurs et les Kapseuses du quartier Mistral où fut construite il y a 11 ans la première résidence Kaps de France. En échange d'un loyer modéré, les jeunes s'engagent plusieurs heures par semaine et impulsent une belle dynamique avec et auprès des habitant-es. Organisé les 20 et 21 janvier derniers, leur Festi'Kaps mérite un hip hip hourra : 13 ateliers (écriture, théâtre, potions et plantations, accroyoga...), mais aussi des conférences-débats, une fresque de l'alimentation, une soirée, un repas partagé. ■ AF



© Kaps



© Jean-Sébastien Faure

SECTEUR 4

Des livres et des notes

Lire debout, assis sur un banc ou couché-e dans l'herbe, lire dehors ou dans un bistrot, pieds nus ou en baskets sur le macadam : qu'importe le lieu, ils et elles lisent ! Photographiés par Anouar Zaouali, habitant du quartier, ces clichés (en noir et blanc ou en couleur) expriment notre lien indéfectible au livre, par-delà les frontières, au-delà des lieux. Éclairage inattendu et sensible que celui d'Anouar qui a prêté ses photographies à la Bibliothèque Alliance – dont il est usager. Est née l'exposition *1 001 façons de lire*, visible au rez-de-chaussée et à l'étage, autour de laquelle s'est monté tout un projet : « Nous avons accueilli des classes, organisé la Nuit de la lecture avec le Pacifique sur le thème Corps et lecture », explique Laurence Guillemain, responsable de la bibliothèque. C'est d'ailleurs avec le Pacifique que la Bibliothèque Alliance proposera le 12 mars un autre projet inédit, intitulé *Notes* : une lecture collaborative où un livre, sélectionné par un petit groupe, se métamorphose en livre-objet... qui sera ensuite mis en circulation dans les rayonnages de la bibliothèque pour que chacun-e puisse profiter de cette exclusivité. ■ AF

📍 Notes, mardi 12 mars, sur inscription au 04 57 04 27 70. Expo 1 001 façons de lire, jusqu'au 31 mars à la bibliothèque Alliance, 90, rue de Stalingrad.

© Sylvain Frappat

CHORIER-BERRIAT

Des samedis comme à la maison

Cette année, la Maison des Habitant-es (MdH) Chorier-Berriat et l'association du centre social (ACSCB) (qui loge en ses murs) testent l'ouverture de leurs portes communes un samedi après-midi tous les deux mois.

La première édition de ce nouveau temps qui se veut convivial et ludique s'est tenue mi-janvier. Il était possible de jouer à des jeux en bois ou à des jeux de société, de participer à un « atelier bidouille » (fabrication de shampoing solide) ou simplement de boire un café pour accompagner une part de galette des rois. « L'objectif est de faire du lien avec le public du secteur qui n'est pas forcément disponible en semaine », explique Lola Carisio, directrice de la Maison des Habitant-es. « On a compté une soixantaine de personnes présentes sur l'après-midi avec une certaine mixité des publics. Il y avait des ados, des familles avec des enfants, des personnes âgées ou encore des personnes isolées. Les gens s'y sont retrouvés pour des raisons différentes. » L'idée pour la MdH et l'ACSCB est de tester cet usage et de l'ajuster en fonction des besoins. Et pourquoi pas la création, à terme, d'une ludothèque selon les idées et les envies des usagers et des usagères de ce lieu public ? ■ AP

📍 La MdH sera ouverte l'après-midi du 9 mars. - 10, rue Henri-Le-Châtelier - 04 76 21 29 09





SAINT-BRUNO

La déchèterie mobile prend de l'ampleur

Dans le cadre de la démarche « Saint-Bruno : objectif zéro déchet », la déchèterie mobile de la Métropole pose à nouveau ses bennes place Saint-Bruno. L'occasion pour la Ville de proposer des animations autour de la sensibilisation à la réduction des déchets et d'occuper le square de manière

Samedi 6 avril, il sera possible de venir déposer des encombrants, du mobilier, du textile ou tout autre déchet dans la déchèterie mobile proposée par Grenoble-Alpes Métropole. Organisée deux fois par an sur la place Saint-Bruno, elle récupère un nombre de déchets toujours plus important. La dernière édition a permis d'en récupérer 19 tonnes ! Autour de cette déchetterie, des animations sont proposées. « La sensibilisation à la réduction des déchets est passée par l'art, l'alimentation ou encore la fabrication de produits ménagers », raconte Sandra Bonniau, chargée de concerta-



© Alain Fischer

tion démocratie locale. Cette fois-ci, les visiteurs et visiteuses pourront trouver le Repair Café de l'espace Pinal pour réparer de petits objets, une zone de gratuité ou encore un atelier de réparation de vélos, organisé par l'École du Vélo de Grenoble (EVG). Il sera aussi possible de siroter

un thé ou un café et d'échanger avec les associations et les collectifs présents, ainsi que les agent-es de la Métropole et de la Ville autour de la thématique des déchets. ■ Auriane Poillet

📅 Samedi 6 avril de 9h à 13h, place Saint-Bruno

LA VILLENEUVE

L'enfance au cœur du quartier

Dans le secteur des Géants, l'ancienne école Les Trembles fait l'objet d'une transformation complète. Plus qu'une école, cet endroit deviendra un véritable pôle de proximité dédié à l'enfance. Ouverture prévue en septembre 2025.

L'objectif est de rassembler des services pour l'enfance et pour le quartier. On y trouvera une école élémentaire (dont les élèves sont pour le moment accueilli-es au sein de l'ancien collège Les Saules), un accueil périscolaire, un centre de loisirs, une crèche, un lieu d'accueil parents-enfants, un gymnase ainsi qu'un logement pour les artistes en résidence. Les espaces seront modulables afin de s'adapter aux usages et

aux pratiques et permettront de faciliter la continuité de l'action éducative. La réhabilitation du pôle intervient dans le cadre du projet de renouvellement urbain de La Villeneuve et répond au cahier des charges du Plan écoles de la Ville de Grenoble. Au-delà de son objectif d'amélioration des conditions d'accueil des enfants et des professionnelles, le chantier se veut aussi exemplaire en matière d'écologie avec,



© Ville de Grenoble

notamment, l'utilisation de la paille et du bois pour la construction (plus d'informations à ce sujet dans la rubrique Décodage de ce numéro). ■ AP
📍 Infos: lesvilleneuves.fr



EAUX-CLAIRES

© Sylvain Frappat

Le goût du papier

Pour occuper les tout-petits avec trois fois rien, il suffit d'une bonne dose d'imagination. Au Café des Enfants La Soupape, les ateliers créatifs reprennent des couleurs et font rimer papier avec créativité grâce au binôme Isabelle Crespo Rocha et Charlotte Gomez, artistes plasticiennes.

Fabriquer des petits livres, des fanzines, des théâtres d'ombres ou un jardin de papier : encore fallait-il y penser ! Depuis janvier, le Café des Enfants La Soupape remet au centre de ses activités des ateliers artistiques où le papier a son mot à dire. L'arrivée d'une nouvelle animatrice, Charlotte Gomez, y est pour quelque chose : l'artiste grenobloise est férue de micro-édition. Le plaisir de créer ces « petits dispositifs » inspire parfois des superpositions pleines de poésie, qui rappellent les livres poétiques de l'artiste japonais Katsumi Komagata. « L'objectif est d'accompagner les jeunes enfants vers un geste, avec un minimum de choses

afin de pouvoir refaire l'activité à la maison », explique Charlotte qui, par exemple, découpe des petites silhouettes qu'elle fait danser derrière un papier-calque ou un tissu. Un temps de partage aussi joli que ceux que Pascale Yvetot, créatrice du Café des Enfants, organise avec des intervenantes extérieures autour de la parentalité où les jeunes (ou futurs) parents s'initient aux massages pour bébé ou pratiquent le yoga pré- ou postnatal. ■ Anna Figari

📍 Café des Enfants La Soupape, 9, rue des Champs-Élysées. Programme des ateliers sur lasoupape.fr - réservation par téléphone ou par mail : 04 76 29 57 71 - reserv-ateliers@lasoupape.fr

SECTEUR 3

Touchons du bois

À l'initiative de la Maison de l'Enfance Bachelard, quinze jeunes élèves du dispositif UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) scolarisé-es au collège Aimé-Césaire ont découvert le bois autour de neuf séances de bricolage.



© Clément Lamotte

Apprendre à mesurer, comprendre ce que signifie le réemploi, découvrir des provenances, et surtout faire ensemble... Rarement proposés aux jeunes, le bois et le bricolage forment pourtant un duo passionnant. L'expérience que vient de proposer Antoine Blanc, animateur de la Maison de l'Enfance Bachelard à 15 élèves allophones du dispositif UPE2A scolarisé-es au collège Aimé Césaire, en a démontré tout l'intérêt : « Bricoler avec le bois est un véritable moyen d'expression pour ces jeunes âgés de 12 à 15 ans qui sont arrivés en France récemment », explique l'animateur qui en les initiant au bricolage, a vu, séance après séance, leur autonomie, prise de parole et confiance en eux augmenter. Après l'initiation et la pratique (incluant la visite d'un atelier du Centre de formation des apprentis du Greta), le meilleur pour la fin : la conception d'un mobilier pour le jardin du collège. Le bois, créateur de liens... ■ AF

SECTEUR 2

Fleuris !

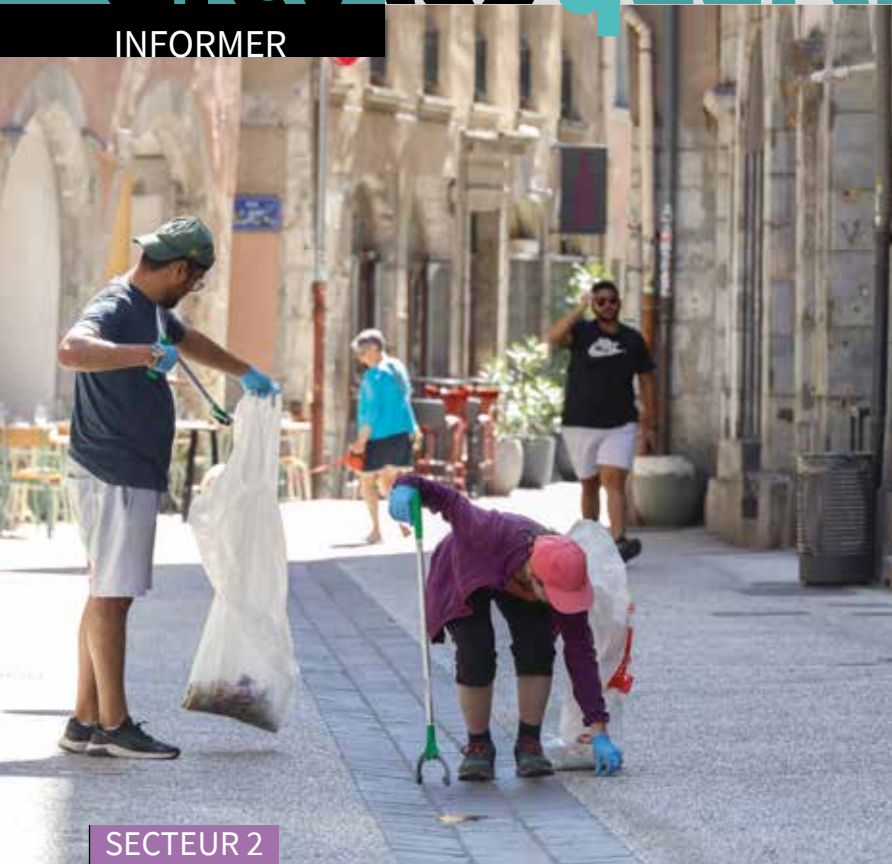


© Auriane Poillet

À chaque fleur son symbole. L'espoir avec la marguerite, l'amour avec la rose ou la sérénité du cosmos. Quels que soient leur langage, leurs couleurs et leur parfum, les plantes à fleurs et aromatiques parlent de beauté et de celle semée sur nos balcons, terrasses et jardins partagés. La nouvelle édition du marché aux fleurs, organisée samedi 4 mai au Jardin de Ville par l'Union des habitant-es du Centre-ville, sent bon le renouveau ! Huit horticulteurs-trices seront présent-es

avec un bouquet d'animations pour les enfants et les adultes : origami, aquarelle, maquillage... Thème 2024 : les fleurs du souvenir, relié aux 80 ans de la Libération de Grenoble. Soutenu par le Fonds de participation des habitant-es (FPH) de la Ville, l'événement fleurit, une année sur deux, grâce aux Unions des habitant-es du Centre-ville et Exposition-Bajatière. ■ AF

📍 Marché aux fleurs, samedi 4 mai, 9h-19h, Jardin de Ville. Contact : 06 87 33 32 67



© Auriane Poillet

SECTEUR 2

Coups de propre

Face au succès de sa première édition, l'opération « Faites Alma Très Propre » est reconduite ce samedi 4 mai : l'initiative a d'ailleurs donné des idées aux habitant-es du quartier Saint-Laurent...

Les déchets, personne ne les aime. Mais qui veut les ramasser ? L'an dernier, Bernard Cariou, Christiane Lanta et Anne Tourmen, habitant-es du quartier Alma - Très-Cloîtres, se sont retroussés les manches pour fédérer autour d'eux cinquante bonnes volontés : près de 6 m³ de déchets ont ainsi été collectés lors de ce nettoyage participatif organisé dans leur quartier. Ce coup de propre a tellement été apprécié que l'opération sera renouvelée le 4 mai prochain, avec le soutien d'Actis et de la SDH (bailleurs sociaux présents dans le quartier) et de la Maison des Habitant-es du Centre-ville. Pour rendre le nettoyage pratique et ludique, des parcours ont été dessinés (chaque participant-e, muni-e de pinces et de sacs-poubelle,

choisira le sien), tandis qu'une série d'animations viendra sensibiliser à la propreté : quiz, stands sur le réemploi et le recyclage, repas offert à midi préparé par des restaurants du quartier et fanfare ! Un diplôme de « Super nettoyeur/nettoyeuse » sera remis aux enfants participants. À la clé : une image positive du quartier et des liens nouveaux qui se créent entre les habitant-es. Un coup de balai inspirant puisque le quartier Saint-Laurent crée le sien avec « Faites Saint-Lô Très Propre », le 4 mai également. Retenez la date ! ■ Anna Figari

📍 « Faites Alma Très Propre » (Alma, Très-Cloîtres, Chenoise) et « Faites Saint-Lô Très Propre », samedi 4 mai de 9 h 30 à 14 heures. Ouvert à toutes et à tous.

TEISSEIRE-MALHERBE

Défendre les droits des femmes

La Maison des Habitant-es (MdH) Teisseire-Malherbe a organisé une semaine dédiée aux droits des femmes, du 4 au 8 mars. L'occasion de mettre en lumière une démarche de soutien aux femmes, qui existe tout au long de l'année.

« On se rend de plus en plus compte qu'il y a des femmes qui fréquentent la MdH et qui sont victimes de différents types de violences, de violences conjugales mais aussi de privation de liberté ou de violences économiques », explique Morgane Rabaté, chargée de développement territorial. C'est pourquoi l'ensemble de l'équipe a récemment été formé par l'association Issue de secours. « L'idée est de partir des situations que l'on a rencontrées pour mieux accueillir la parole des femmes, faire de la mise en sécurité, de l'évaluation du danger ou encore de l'orientation. »

Permanences et projets

L'écrivaine publique de la structure est également attentive à ces situations difficiles et une permanence est tenue par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) le troisième jeudi du mois pour conseiller et informer les personnes qui en ont besoin. Côté citoyenneté, des femmes se réunissent au sein du collectif Actions au féminin. Il deviendra une association prochainement afin de donner vie au projet de quartier « Un lieu pour les femmes », lauréat du Budget Participatif 2023. ■ Auriane Poillet

📍 MdH Teisseire-Malherbe - 110, av. Jean-Perrot - 04 76 25 49 63 - mdh.teisseire-malherbe@grenoble.fr

© Dan Lougard



télex



© Auriane Poillet

SECTEUR 4

Petit à petit, Nebraska fait son nid

L'association grenobloise Nebraska, récemment installée à La Bifurk, est en train de devenir la référence française de la paille porteuse, un principe de construction prometteur dans le domaine écologique autant que social.

Quel est le point commun entre le bloc froid de la ferme Mille-Pousses à Grenoble, un tiers-lieu à Villeurbanne et l'un des bâtiments des Ateliers Luma à Arles ? La réponse se trouve chez Nebraska qui agit pour que la paille porteuse soit reconnue en France comme un mode de construction à part entière, dans le neuf comme en rénovation. « Par « paille porteuse », il faut entendre une botte de paille qui n'est pas structurée à l'aide d'ossature bois : la botte est l'élément structurant, conçu avec de la paille et des enduits tels que l'argile et la chaux. C'est ce qui la différencie de la paille technique courante », explique l'architecte Cédric Hamelin, président et cofondateur de l'association grenobloise Nebraska avec Mathilde Lapiere, architecte-charpentière, qui, depuis 2016, œuvre pour révéler le potentiel d'un mode de construction méconnu et pourtant vieux comme le monde : la paille porteuse est née au XIX^e siècle dans l'État du Nebraska aux États-Unis.

Son intérêt ? Utiliser la paille, un déchet agricole foisonnant et un excellent isolant, en l'associant à des matériaux caractérisés par leur « intensité sociale » : les enduits génèrent des emplois qualifiés non délocalisables. Pour utiliser davantage la paille, il faut lever des freins, ceux introduits par les garanties décennales encadrées par la loi Spinetta. L'association y travaille ! Avec des bâtiments démonstrateurs comme à Grenoble, Villeurbanne, Arles, mais aussi par des travaux de recherche pédagogique et des formations auprès du grand public et des écoles d'architecture, le nom de Nebraska est en train de circuler au niveau national comme l'interlocuteur clé d'un principe qui semble aussi porteur que la paille dont il est question. ■ AF

📍 Pour aller plus loin :
contactnebraska@gmail.com -
nebraskaconstruction.fr

Avis aux sportifs et aux sportives

Barres de tractions, barres parallèles, bancs d'abdos... de nouveaux agrès sportifs ont été installés dans le quartier Cambridge, sur la Presqu'île de Grenoble, au bout de la rue Winston-Churchill.

Myculture urbaine

Au printemps, une champignonnière verra le jour au verger collectif Essen'Ciel, situé rue Ampère, avec la participation de la société Champiloop.

Nourri-es !

Le projet de marché solidaire de produits locaux du quartier Flaubert avance à grands pas : Cultivons ! et la Bifurk, porteurs du projet co-construit avec les habitant-es, permettront l'installation d'une vingtaine de producteurs et productrices, deux fois par semaine, entre mars et octobre.



© Jean-Pierre Angot



Jardin de Ville

Grenoble Swing au kiosque.
février.

© Auriane Poillet

Secteur 2

"Dawn, enfants d'Ukraine",
exposition de photographies
de Youry Bilak, et "Justice
pour l'Ukraine", expositions
de dessins de presse par
Amnesty International.

15 février.





Secteur 1

Installation d'agrès rue Winston-Churchill.
20 février.



© Sylvain Frappat

© Mathieu Nigay



© Mathieu Nigay

Bajatière

Réalisation d'une fresque sur la restauration durable, dans le cadre du péricolaire, au sein du groupe scolaire Bajatière. Un atelier animé par Romain Soupizet, en lien avec les ambitions éducatives de la Ville. 9 février.



Secteur 5

Visite de Jeff, la mascotte des Brûleurs de Loups à l'école Grand-Châtelet. 15 février.





Groupe « Grenoble en commun »

Laura PFISTER, Nicolas BERON PEREZ

Loi Immigration : une honte pour notre République

Grenoble en Commun, comme l'ensemble de la gauche et écologiste, a constaté l'effondrement officiel du barrage républicain, déjà vacillant depuis quelques années. Nous avons désormais la démonstration cuisante que la Macronie est prête au pire pour conserver le pouvoir.

Le texte issu de la Commission Mixte Paritaire n'avait rien d'un compromis, mais une compromission avec l'extrême-droite. Avec le cache-nez de la droite conservatrice, la Macronie fait dorénavant siennes les thèses traditionnelles de l'extrême-droite. En plus de bafouer les voix des citoyen-nes ayant fait barrage au Rassemblement National, elle bafoue aussi les principes de notre Constitution en laissant passer des éléments anticonstitutionnels.

Alors oui, certaines mesures ont été retirées pour des raisons de cavaliers législatifs, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne pourront pas être reprises demain. Mais d'autres mesures, comme le rétablissement du délit de séjour irrégulier, le durcissement du contrat d'engagement républicain, la limitation de l'accès à la nationalité française, ou encore l'élévation du niveau de langue requis avec examen, sont tout autant abjectes et les décrets d'application déjà publiés.

Grenoble, Ville Compagnon de la Libération, ne renoncera pas aux valeurs d'accueil et de Résistance dont elle est l'héritière. Cette année, avec la commémoration des 80 ans de la Libération, l'occasion sera de rappeler les ignominies du passé pour ne jamais plus les reproduire. Nous serons toujours aux côtés des 20 000 Grenoblois-es étranger-es et des 28 000 immigré-es Grenoblois-es qui sont la cible de cette loi.

Comme de nombreuses et nombreux collectifs, associations et collectivités, nous réaffirmons notre opposition, demandons son retrait et organisons ensemble la résistance face à cette loi qui contrevient directement aux principes fondamentaux de la République que sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Notre République est ouverte et accueillante. Elle est une et indivisible.

Site : grenobleencommun.fr
Contact : contact.gec@grenoble.fr



Groupe « Nouvel Air, socialistes et apparentés »

Romain GENTIL, Cécile CENATIEMPO, Hassen BOUZEGHOUB

Écoles occupées : plus aucun enfant à la rue !

En octobre dernier, l'UNICEF recensait 2 822 enfants – dont 686 de moins de 3 ans – restés sans solution d'hébergement malgré les demandes de leurs familles au 115, faute de places disponibles ou adaptées pour les accueillir. À Grenoble, ils seraient pas moins de 250 !

Derrière ces chiffres, il y a la terrible réalité d'enfants dont les droits fondamentaux sont bafoués. Des enfants confrontés dès le plus jeune âge à la grande pauvreté et au sans-abrisme. Des enfants qui se retrouvent pénalisés dans leur scolarité, leur développement, leur santé...

Pour répondre à l'urgence, dans les écoles de notre ville, la solidarité s'organise entre collectifs de parents, enseignants et militants associatifs. Ils se relaient auprès des familles, leur apportent soutien, vêtements, jouets, livres et nourriture, les assistent et les accompagnent du mieux possible dans leurs démarches administratives. Les établissements scolaires se transforment, soirs et week-ends, en refuges improvisés pour offrir un toit à celles et ceux qui en sont dépourvus, leur permettre de dormir au chaud, tentant ainsi de leur rendre un peu de dignité.

Notre groupe tient à nouveau à réaffirmer son soutien à ces élans de solidarité et de générosité, et à saluer l'engagement ainsi que l'abnégation des militants, des parents, des enseignants qui ne se résignent pas à accepter l'inacceptable.

Une école ne devrait jamais se transformer en solution d'hébergement d'urgence, mais devrait rester un havre de paix, un lieu de transmission des savoirs et un vecteur d'émancipation pour les enfants. Nous appelons à la création d'un groupe de travail réunissant tous les acteurs du logement, de l'enfance et de l'éducation, pour avancer rapidement et trouver des solutions.

Par ailleurs, alors que 2,5 millions de ménages sont en attente d'un logement social en France, il est urgent de prendre des mesures structurelles. Or, les moyens restent largement insuffisants pour répondre à cette urgence sociale et le Gouvernement n'est malheureusement pas au rendez-vous de ses engagements. Nous demandons donc la hausse immédiate du nombre de places d'hébergement et une politique ambitieuse du logement pour que chacun et chacune puisse se loger dignement.

Contact : groupe.nasa@grenoble.fr



Groupe « Société Civile, Divers Droite et Centre »

Alain CARIGNON, Charah BENTALEB, Nathalie BÉRANGER, Brigitte BOER, Chérif BOUTAFA, Dominique SPINI

30 ans d'échecs de la politique du logement

Depuis 1995, les politiques de logement et d'urbanisme à Grenoble sont conduites par les Verts et leurs alliés.

Pour quel résultat ? La métropole compte 18 000 demandeurs de logements, un chiffre en hausse de 15 % depuis 2018. L'Agence Parisienne d'Urbanisme recense pas moins de 17 % de logements vacants à Grenoble. Et la valeur des biens autrefois comparable à Lyon, Bordeaux, Strasbourg a drastiquement chuté.

Tout le monde sort perdant des politiques menées. Les propriétaires subissent la multiplication des contraintes : taxe foncière la plus élevée des grandes villes, expérience d'encadrement des loyers et désormais "permis de louer". Sans que cela ne change rien à la vacance des logements, indépendante de leur volonté car résultant de la perte d'attractivité de la ville : merci l'insécurité, la malpropreté, la densification, etc. !

Ceux qui ont le malheur d'investir dans les "éco-quartiers" (qui n'ont "d'éco" que le nom) le paient très cher, avec une valeur des biens qui s'effondre aussitôt en raison du trop fort taux de logements sociaux dans ces opérations.

Les locataires de logements sociaux ne sont pas mieux lotis. Près de la moitié des demandeurs habitent déjà le parc social. Un chiffre élevé qui témoigne de la volonté de nombre d'entre eux de quitter des quartiers devenus répulsifs, plus paupérisés que jamais car on y ajoute de la misère à la misère avec les hébergements "d'urgence". Alors qu'il faudrait réinstaurer de la mixité en créant de nouveaux propriétaires, ville et métropole limitent volontairement à 30 ventes de logements sociaux par an pour l'accession sociale à la propriété !

Il est urgent de changer de paradigme. En favorisant l'accession à la propriété, en organisant une mixité d'usage avec l'installation de bureaux de la collectivité, en instaurant des critères de tranquillité publique pour l'attribution de logements, en freinant la densification folle...

Contact : 04 76 76 34 84
societecivile38@gmail.com

les groupes au conseil municipal



Groupe « Nouveau Regard »
Émilie CHALAS et Delphine BENSE

La vidéoprotection à Grenoble, vite!

Depuis quelques mois, notre territoire est à la pointe de l'innovation en matière de vidéoprotection : la métropole a mis en place une plateforme cartographique interactive de vidéoprotection cartographiant les caméras de surveillance du territoire.

Il s'agit là d'un formidable outil pour les enquêteurs de la police et de la gendarmerie car il leur permet dans le cadre d'une enquête judiciaire pour un crime ou un délit d'obtenir rapidement les informations sur ces caméras comme les coordonnées du propriétaire ou la durée de conservation des enregistrements et ainsi d'accéder au contenu des caméras après avoir formulé en ligne une réquisition judiciaire.

Procureur de la République, préfet, DDSP, tout le monde salue cette innovation inédite en France qui, après 6 mois de fonctionnement, est un succès comme en témoigne l'augmentation de 450 % des réquisitions.

Si la majorité a donné son accord pour l'intégration des caméras dans le dispositif, leur faible nombre ne permettra pas de faire de miracle ! Faciliter le travail des forces de l'ordre et éviter le développement de zones de délinquance devraient pourtant être une des priorités de la majorité d'autant que la sécurité est l'une des principales préoccupations des Grenoblois.

Pourquoi se priver d'un « outil efficace pour lutter contre la délinquance » se demandait la directrice départementale de la sécurité publique dans une interview en 2020.

De nombreuses communes de la métropole ont compris l'intérêt de la vidéoprotection et installent de nouvelles caméras.

Actuellement 1000 caméras filment l'espace public métropolitain dont 80 appartiennent à la Ville de Grenoble. 80, c'est le nombre de caméras qui seront installées à Pont-de-Claix, 10000 habitants, d'ici fin 2025 !

Installer des caméras dans la mairie pour protéger les agents comme l'a décidé la majorité, c'est bien mais installer des caméras sur le domaine public est une nécessité en les couplant à un centre de supervision comme nous le proposons depuis le début du mandat.

contact@nouveaugard-grenoble.fr
<https://nouveaugard-grenoble.fr>



Groupe « L'avenir ensemble en confiance »

Hosny BEN REDJEB et Olivier SIX

Lignes TGV Direct et TER : Il faut agir à Grande Vitesse

Une desserte ferroviaire de qualité est indispensable à la mobilité des Grenoblois et des métropolitains. Elle est aussi essentielle pour assurer le dynamisme économique, l'attractivité de notre territoire et le développement de notre écosystème grenoblois.

Cette desserte est aujourd'hui remise en question concernant la liaison TGV Direct Grenoble-Paris et il est essentiel de se mobiliser pour assurer son maintien.

En effet, alors qu'en 2018, la ligne TGV direct Grenoble-Paris comptait chaque jour 9 trains TGV direct pour Paris et 9 TGV direct depuis Paris, il n'y a plus aujourd'hui que 6 TGV direct Grenoble Paris. De plus l'amplitude horaire a été fortement réduite au départ de Grenoble comme de Paris, réduisant ainsi les possibilités d'utiliser le train pour les allers-retours personnels ou professionnels dans la journée.

Sans attendre d'autres suppressions de trains directs, ou même la suppression pure et simple de la desserte TGV Grenoble/Paris qui figure dans les pistes de réflexions du groupe SNCF, il est urgent d'agir en direction de la SNCF et de l'État pour prendre les décisions qui permettront de retrouver les niveaux de fréquentation passés.

L'ensemble des acteurs, et en premier lieu la Ville de Grenoble, doivent agir fortement pour que soient préservés les trains existants, pérennisée la desserte TGV qui reste un facteur de croissance majeur, mais aussi développées et améliorées la qualité de l'offre ferroviaire (fréquence et amplitude horaire) et la qualité de vie des voyageurs dans les trains.

Agir aussi pour que les investissements trop souvent retardés sur la portion Grenoble Lyon se réalisent enfin et apportent les améliorations indispensables et une liaison TER digne de ce nom avec Lyon assurant ainsi les conditions de la décarbonation des transports par l'usage du train.

Notre Groupe se mobilisera pour que Grenoble conserve tous les atouts qui lui permettront de redevenir à l'horizon 2030 la ville de la modernité et du bon vivre, la ville référence qu'elle était auparavant.

Pour nous contacter :
avenir.ensemble@grenoble.fr / 07 86 38 52 32



Groupe « Grenoble Démocratie Écologie Solidarité »

Amel ZENATI, Maxence ALLOTO, Barbara SCHUMAN, Hakim SABRI, Laure MASSON, Anouche AGOBIAN et Pascal CLOUAIRE

Lac baignable de La Villeneuve : à des années-lumière du programme de 2020

Nous avons interrogé Monsieur le Maire à propos du projet de lac baignable dans le quartier de la Villeneuve, suite au bilan de la concertation préalable.

Une concertation qui a laissé s'exprimer les inquiétudes des habitantes et des habitants

Ainsi, plus le projet se dessine, plus les désaccords se font entendre. Ainsi, selon le bilan de la concertation, les habitants auraient observé un coût en investissement et en fonctionnement trop élevé, pointé un désaccord autour de la modification du cheminement le long du lac, et surtout exprimé une inquiétude de voir se dessiner autour de ce lac, à l'origine contemporain, un ensemble de barrières, obligatoires si le lac devenait baignable, dégradant l'esthétique du parc, et modifiant de fait l'usage de son lac.

Or, le programme de Grenoble en Commun que nous avons porté en 2020 laissait entrevoir un lac « réaménagé pour devenir une oasis de fraîcheur 100 % baignable à la belle saison » ouvert, sans barrières et restant contemporain, tel qu'il le demeure jusqu'à présent.

Un projet dont la réflexion doit se poursuivre

On ne peut promouvoir sans cesse démocratie et participation citoyenne et en même temps ignorer les craintes des habitantes et des habitants lorsqu'elles s'expriment.

Nous avons pris acte de la réponse d'Éric Piolle, qui a énoncé un certain nombre de propositions qui visent à faire évoluer le projet. La réflexion se poursuit et nous souhaitons l'accompagner, loin des polémiques. Nous serons attentifs à la nouvelle version qui en émanera, de sorte qu'elle ne rentre pas en contradiction avec ce que nous avons porté ensemble, et qu'elle traduise ce que les habitantes et les habitants ont très largement exprimé.

Contact : gdes@grenoble.fr



JEUNE PUBLIC

© Carifa-Lorient

Héros mais pas trop

Le collectif Les Bleues Luisantes revisite le mythe d'Hercule sur un mode loufoque et impertinent.

Hercule Le Héros est la première création des Bleues Luisantes, un collectif réunissant deux jeunes artistes qui se sont rencontrés au Conservatoire de Grenoble en 2018 et embarquent aujourd'hui le jeune public au cœur d'une réécriture drôle, inattendue et décalée des Douze Travaux. « Quand on lit les différentes versions du mythe, on s'aperçoit qu'Hercule n'est pas toujours un super-héros : il y a des échecs, des moments où il triche, se fait aider pour parvenir à ses fins ! C'est ce qui nous a intéressées. On a pioché dans plein de textes pour raconter tous les "à-côtés" de ce récit épique. »

S'appuyant sur une scénographie aussi minimaliste qu'efficace, le spectacle rassemble masques, texte et bruitages

en direct avec quelques objets du quotidien : casserole, cuillère, râpe à fromage... Associée à de subtils jeux de lumière, la mise en scène met l'accent sur la présence des comédiennes pour créer un univers plein de surprises et de rebondissements, qui sollicite l'imagination des enfants et les invite à « déconstruire un peu cette image de courage et de force, et à s'interroger sur ce qu'est vraiment un héros... ». ■ Annabel Brot

À la Bobinette le 20 mars à 10h, 14h et 16h. À partir de 7 ans. Tarifs : 7-9 €. Infos : labobine.net / 04 76 70 37 58

EXPO

Drôle de patrimoine !

La BEP (Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine) fait dialoguer sa collection patrimoniale avec des illustrations du dessinateur de presse grenoblois Michel Cambon.

La BEP possède une importante collection de journaux (+ de 4 000 titres !) représentatifs de la presse nationale et locale du XVIII^e siècle à aujourd'hui. Une source d'information précieuse et accessible, où l'illustration est omniprésente pour évoquer l'actualité. Avec *Vous trouvez ça drôle ?*, elle propose au grand public de mettre en regard ce fonds d'exception et un don récent de Cambon rassemblant des dessins originaux publiés depuis une trentaine d'années dans des magazines régionaux : Terre Dauphinoise, Le Travailleur Alpin...



Convoquant près de 150 pièces, le parcours s'articule autour de différents thèmes : l'histoire du dessin de presse (renouvellement des techniques, confrontation à la censure), ses codes et figures de style, ses principales sources d'inspiration...

Portée par une scénographie attractive et dynamique, l'expo permet d'observer l'évolution ou la permanence des façons de dessiner, de s'interroger sur ce qui nous fait rire (ou pas...) hier et aujourd'hui, tout en ouvrant le débat sur la place de l'humour ou le rôle de l'image face à l'écrit.

Visites guidées avec la complicité de Cambon, conférences, ateliers de typographie (dès 7 ans) figurent au programme des animations. ■ AB

Du 14 mars au 28 septembre à la BEP



© Stan Augris

FESTIVAL

Nouveaux horizons

Musiques du monde, jazz et musiques nouvelles sont à l'honneur du 15 mars au 7 avril avec les Détours de Babel qui accueillent 160 artistes venus de 28 pays.

« Cette quatorzième édition met l'accent sur les artistes emblématiques de la nouvelle génération, porteurs d'esthétiques fortes et qui font le lien avec d'autres cultures, précisent Joséphine Grollemund et Pierre-Henri Frappat qui pilotent l'événement. Chacun-e nous a séduit-es par sa capacité à ouvrir de nouveaux horizons, à nous projeter dans son imaginaire mais aussi à s'engager dans les combats citoyens : lutte contre les discriminations, préservation des écosystèmes... »
On découvre ainsi *Elisapie*, un voyage en compagnie d'une grande voix de la culture inuit, Rodrigo Cuevas et son cabaret queer flamboyant, Fado, arme de liberté créée pour les 50 ans de la révolution des Œillets, *Pour la mare*, un conte écologique jeune public ou encore *Bombay Experience*, un spectacle de percussions vocales avec la rappeuse indienne engagée MC Manmeet Kaur.



Le festival réunit 17 créations qui font la part belle au dialogue et au métissage comme *PulciPerla*, qui associe jazz groovy et musiques traditionnelles colombiennes ou le projet franco-malien *Basketteuses de Bamako*, qui met en résonance artistes du ballon et jongleries musicales. On retrouve aussi les incontournables : brunchs au Musée dauphinois et à Fort-Barraux, salons de musique, Babel solos pour découvrir les artistes en toute intimité (Alexis Moutzouris, Ana Carla Maza, Julie Campiche...), Babelinos dédié aux enfants dès 4 ans... ■ Annabel Brot

📍 Du 15 mars au 7 avril. Infos : detoursdebabel.fr

THÉÂTRE

Côté cour

Avec *Justice*, la compagnie grenobloise Les Jeanne signe un premier spectacle réaliste et percutant qui nous plonge dans l'univers de la comparution immédiate.

« Le projet est né d'un coup de cœur commun pour cette pièce de Samantha Markowicz car elle s'appuie sur des histoires vécues pour faire découvrir le système judiciaire. Le texte parle du réel : on a donc assisté à des procès, des audiences, et rencontré plusieurs professionnels afin d'explorer ce monde complexe, l'apprivoiser et nourrir notre travail. »
S'inscrivant dans un décor géométrique, mobile et épuré évoquant « intransigeance et rapidité », cette création déroule une succession de duos portant sur différents délits : vol, affaires familiales, racisme, agression...
Les trois comédiennes jouent chacune une dizaine de personnages et interprètent alternativement un-e représentant-e de l'autorité judiciaire ou un-e prévenu-e pour « souligner l'ambivalence de la justice et de rappeler que chacun-e peut y être confronté-e en tant que victime... ou coupable! ».

En effet, loin de chercher à orienter le regard du public, il s'agit de « raconter des situations humaines sans choisir un camp, de faire comprendre les enjeux pour chaque partie et de susciter un questionnement ». ■ AB

📍 Au Théâtre Prémol, les 12 et 13 avril à 20h, le 14 à 17h. Tarifs : 8-10 €. Extraits + débat autour de la comparution immédiate le 10 avril à 16h (gratuit sur inscription). Infos : mjc-theatrepremol.fr / 04 76 33 38 25

© Yasmine Lemonnier





© Mathieu Nigay



© Mathieu Nigay

NOUVEAU

Villeneuve Impact, un club au contact !

La toute jeune association Villeneuve Impact s'est déjà solidement implantée dans le secteur 6 où elle se montre très active dans l'enseignement de plusieurs disciplines de contact et où elle a aussi lancé plusieurs actions socio-éducatives.

Créée seulement en août 2022, Villeneuve Impact (V9 pour les intimes) compte déjà près de 60 licencié-es. « Avec une majorité de pratiquantes, car il y a vraiment eu une explosion de la demande pour la pratique féminine, et des adhérent-es qui ont entre 4 et 50 ans, encadré-es par des entraîneurs et entraîneuses diplômé-es », précise Mounir Lala, président et entraîneur. « Nous avons monté l'association avec l'actuel secrétaire général Mehdi Alijev. Nous voulions faire quelque chose spécifiquement dans le secteur 6 parce qu'il y avait une demande et des besoins. »

Vecteur de transmission

Au sein de V9, la pratique se tourne vers les sports de contact : kickboxing, muay

thai, MMA (arts martiaux mixtes)... en loisir comme en compétition. Les séances, hebdomadaires, se déroulent principalement au centre sportif Jean-Philippe-Motte (1, rue des Peupliers), ponctuellement aussi à la salle des 20 Balcons, à la Maison des Habitant-es Le Patio.

L'aspect sportif n'est pourtant pas le cœur du projet mené par Mounir Lala. « Le sport est un vecteur de transmission. Les sports de contact véhiculent de nombreuses valeurs. Au-delà des entraînements, on essaie d'être un relais, un lien entre l'école et les parents. On développe nos approches auprès des publics plus éloignés aussi, en situation de handicap par exemple. On essaie d'aller au-delà du simple enseignement de nos disciplines. »

Section féminine

Les projets foisonnent à Villeneuve Impact. « Nous voulons continuer à nous tourner vers l'extérieur. Nous avons par exemple participé à la dernière fête des Tuiles. Il y a quelques semaines, on a donné des cours à la Maison des Habitant-es des Baladins. Le développement d'une section féminine est également dans nos priorités. Et puis on aimerait pouvoir emmener nos adhérent-es en Thaïlande ! Pas pour des vacances, pour du perfectionnement », sourit le dirigeant.

Pas encore deux ans, des projets plein la tête et des actions déjà solidement menées : Villeneuve Impact est partie du bon pied ! ■ Frédéric Sougey

PADEL

Le Grenoble Tennis Padel double le plaisir

Fin avril, le Grenoble Tennis Padel accueille à nouveau des championnats de France de tennis fauteuil. Avec une petite nouveauté cette année.

Le « GT » ne sera pas l'hôte pour la quatrième fois de suite des championnats de France de tennis fauteuil. N'y voyez pas pour autant une sanction. « Normalement on ne peut pas organiser cet évènement plus de deux années de suite », explique Vincent Berlandis, le président du club grenoblois. « Nous avons eu droit à une troisième année exceptionnellement parce que les joueurs, les joueuses et la Fédération avaient vraiment adoré l'accueil, les conditions et l'accessibilité ici. »

Le Grenoble Tennis maîtrisant l'art du rebond, il s'est en revanche positionné sur un autre évènement : les championnats de France de tennis fauteuil par équipes. « Ce seront exactement les mêmes personnes que lors des championnats de France individuels mais là, elles viendront défendre les couleurs de leur club. Nous les organiserons en 2024 et 2025. »

Avec d'autres handicaps

La compétition se déroulera la troisième ou la quatrième semaine du mois d'avril. Et, au-delà de son caractère sportif, elle sera l'occasion de multiplier les opérations de sensibilisation autour du paratennis et plus globalement du handicap et de la pratique sportive. « On va encore amplifier nos actions cette année. Déjà en augmentant le nombre d'enfants qui y participent. Mais aussi avec une opération de sensibilisation autour de la place du handicap dans la pratique sportive. Nous souhaitons également travailler avec d'autres types de handicaps, notamment des personnes sourdes et muettes. » ■ Frédéric Sougey

i Pour connaître les dates des championnats de France ainsi que le calendrier des opérations de sensibilisation, vous pouvez vous rendre sur le site grenobletennis.fr



© Sylvain Frappat



© Mathieu Nigay

GRENOBLE GYM

Des gymnastes pleins d'avenir

Lisa Scaringella, Noémie Leconte, Walli Rezagui : des noms à retenir. Et le symbole de l'excellence de formation du club où savoir-faire côtoie savoir-être.

« Nos trois jeunes gymnastes ont participé aux championnats de France de leur catégorie avec des réussites diverses mi-janvier », explique leur entraîneuse, Marine Deplace. « Tous les trois démontrent un investissement remarquable, avec quatre entraînements par semaine. Cela représente déjà une petite dizaine d'heures, ce qui fait beaucoup pour des jeunes de leur âge. D'autant qu'il faut rajouter le temps pris par les compétitions. Un championnat de France peut par exemple représenter tout un week-end loin de Grenoble. » Si Noémie a un peu plus d'expérience, Lisa découvre le niveau National cette année, tandis que Walli est encore l'un des rares garçons à pratiquer la gymnastique rythmique et sportive, une discipline en cours de démocratisation.

Alors que les trois jeunes athlètes sont davantage en lumière en ce début d'année 2024, c'est tout le Grenoble Gym qui continue de retrouver des couleurs depuis l'épisode du Covid. « Nous sommes repartis sur un cycle de formation des petites. On a aussi aujourd'hui une section Loisir d'environ 60 gymnastes qui viennent une fois par semaine et une section Petite Enfance avec près de 200 adhérent-es. Une nouvelle activité, le Parkour, a été lancée et nous travaillons beaucoup sur le développement de notre section sport-santé ! » ■ FS

i grenoblegymnastique.fr

TÉLÉPHÉRIQUE GRENOBLE-BASTILLE

Une cote d'amour qui ne cesse de grimper

En 90 ans, cette petite folie suspendue au-dessus des quais de l'Isère s'est érigée en décor de carte postale et en madeleine grenobloise : rejoindre la Bastille en bulles ou redescendre avec n'a jamais été aussi délicieux, comme le prouve sa fréquentation en hausse !

Mais que sait-on, au juste, de cet équipement suspendu entre ciel et terre ?

Une chose est sûre : grimper à pied à la Bastille fait un bien fou. Mais le téléphérique restera toujours le téléphérique. Il suffit d'un-e ami-e ou d'un-e cousin-e de passage pour embarquer, d'un ciel azur ou argenté pour le photographe, d'un moment nostalgique pour s'accouder sur le rebord de la passerelle Saint-Laurent et se souvenir qu'un jour, l'une de ses bulles nous avait soulevé-es. Dans nos yeux de gosse, l'Isère qui serpentait en contrebas ressemblait à l'océan, les montagnes alentour paraissaient subitement alignées à notre hauteur, même la tour Perret semblait toute petite, comme les trois Tours ou l'église Saint-Louis ! Image d'Épinal ? Pas uniquement. Suspendu entre ciel et terre, le téléphérique fait, depuis quatre-vingt-dix ans, partie du paysage grenoblois qui se l'est approprié, et pas seulement pour le supplément d'âme qu'il insuffle sur les cartes postales et le symbole qu'il est devenu. Ancré dans les habitudes ? Mille fois oui, au vu de sa fréquentation qui n'a jamais été aussi élevée avec 375 000 utilisateurs et utilisatrices en 2023, parmi lesquels (qui l'eut cru ?) 60 % sont, durant l'année (hors période estivale), des Grenoblois-es et voisin-es des communes de l'Isère – les touristes provenant des régions alentour et de l'étranger constituant les 40 % restants.

Panorama

Sa cote d'amour ne cesse de grimper « avec 20 000 voyageurs supplémentaires chaque année depuis l'après-Covid », observe Patricia Gallois, qui dirige la Régie du Téléphérique depuis 2019. Est-ce notre besoin de reconsidérer les espaces de proximité comme des sources de bien-être ? La confiance en un équipement qui



© Régie du Téléphérique de Grenoble-Bastille

verra d'ailleurs cette année ses câbles d'acier magnétographiés, autrement dit, passés au scanner ? Les installations (Acrobastille, Centre d'Art Bastille, Musée des Troupes de Montagne, restaurants...) et les animations proposées sur le site sommital ? Ou est-ce, tout simplement, une petite madeleine grenobloise ? À croire que le Téléphérique de la Bastille coche toutes les cases. 300 voyageurs et voyageuses détiennent même une carte d'abonnement ! Mais le connaît-on vraiment ? Que sait-on de son histoire et de son développement ? Se souvient-on qu'il fut, en 1934, le troisième téléphérique au monde, après celui de Rio de Janeiro (1912) et de Cape Town (1929) ? Ou de son premier « voyage » le 29 septembre 1934, qui confirmera très vite

le double objectif fixé par ses instigateurs, Paul Mistral et Léon Martin, alors maires de Grenoble, et Paul Michoud, vice-président du syndicat d'initiative de l'Isère : « Profiter d'une promenade après le travail et d'un panorama incomparable et permettre à la capitale des Alpes françaises d'avoir un attrait touristique supplémentaire. »

Tout en ronds

Au fil du temps et de ses câbles s'étirant sur 700 mètres de la gare basse à la gare haute de la Bastille, l'objet (bien) identifié a évolué. Ainsi les cabines d'origine en bois assemblé, de forme dodécagonale, furent remplacées, en 1951, par les rectangulaires arborant, en jaune et rouge, les couleurs de Grenoble – avant de s'arrondir définitivement ! C'est à



© Régie du Téléphérique de Grenoble-Bastille



© Alain Fischer

Cinq dates clés

- 1934** mise en service du **Téléphérique Grenoble-Bastille**, équipé de cabines dodécagonales en bois et d'un cabinier ! Construction des deux gares par l'architecte français Jean Benoît.
- 1951** les cabines deviennent **métalliques**, rectangulaires et se parent de jaune et rouge.
- 1959** **25^e anniversaire** et réaménagement de la gare inférieure avec salle d'attente.
- 1976** les « bulles » remplacent les cabines, une nouvelle gare basse voit le jour signée des architectes grenoblois Félix-Faure, Macary, Page.
- 2024** le **90^e anniversaire du Téléphérique** coïncide avec l'une des plus grosses années de maintenance appelée « la grosse visite », qui a lieu tous les 20 ans : elle intègre entre autres le remplacement du contrepoids de 116 kg situé en gare supérieure.

Le saviez-vous ?

- Le poids d'une bulle vide : **400 kg !**
- La longueur du câble tracteur reliant les gares haute et basse : **700 mètres**
- Son dénivelé : **266 mètres**
- Sa vitesse : entre 0,5 et 6 mètres par seconde
- Son accessibilité : la 5^e cabine est configurée pour les **poussettes et les personnes à mobilité réduite**
- Son exploitation « raisonnée » se traduit par des efforts constants en termes d'économies d'énergie. Pas d'animations supplémentaires les jours de pointe, moins d'ouvertures exceptionnelles pour les groupes.
- Son ennemi juré : le vent !
- Le nombre de personnes « transportées » depuis sa création : **24 millions**
- La Régie du Téléphérique emploie **19 personnes**.

l'ingénieur grenoblois Denis Creissels et aux entreprises iséroises Pomagalski et Sigma que l'on doit les fameuses « bulles », tout en rondeurs, plexiglas et aluminium. Apparues en 1976, elles n'ont plus changé depuis ! Une idée tout aussi lumineuse (« la sphère permet de mieux profiter du panorama et diminue la prise au vent », rappelle Patricia Gallois) que leur nom, soufflé par son concepteur Denis Creissels. Pour lui, leur forme évoquait « des bulles d'air ou de champagne ». Il avait même imaginé qu'elles puissent tourner sur elles-mêmes ! Outre son design qui se modernise, c'est aussi la capacité, la rapidité et la perfor-

mance qui montent de plusieurs crans. En 90 ans, le téléphérique est passé de deux cabines roulant en va-et-vient (30 personnes debout au total) à deux fois cinq habitacles, permettant d'embarquer toutes les 6 à 10 minutes grâce à son système rotatif pulsé, 60 personnes... assises. Affichant au compteur 4 000 heures par an, le téléphérique ne chôme pas. Ni la Régie du Téléphérique, qui assure autant d'heures en maintenance. « Rien n'est sous-traité », précise sa directrice, en rappelant que l'équipement est soumis à la même réglementation que celle des remontées mécaniques.

Pour cette date anniversaire, pas de ruban ni de cyclistes suspendus (comme pour le Tour de France 2020), mais des projets à foison tout au long de l'année : des expos avec maquette et cabine factice, un projet de livre rassemblant 90 anecdotes rédigées par les Grenoblois et les Grenobloises, et des animations pétillantes, à l'image des bulles... ■

Anna Figari

📍 Tous les jours de mai à octobre, fermé le lundi des autres mois et tout janvier. Première montée : 9 h 15 ou 11 h. Dernière descente : 18 h 30 ou minuit. Animations 2024 et tarifs sur bastille-grenoble.com – 04 76 44 33 65

TOUR PERRET

L'injection des nouvelles fondations a commencé !

Depuis le début du mois de janvier, le chantier s'active au pied de la tour Perret. Après le démontage des ascenseurs, l'entreprise Keller a investi les lieux pour consolider les fondations. Une opération délicate qui utilise une technique réservée aux chantiers complexes : injecter des colonnes de ciment sous le monument.

Tout est prêt. Quelques jours, sous le froid et la neige de janvier, ont été nécessaires pour installer les machines : centrale à ciment, foreuse, pompe à haute pression, etc. Placées avec soin dans l'espace confiné du chantier, elles vont pendant un mois tarauder le sol et injecter du ciment sous la tour. Objectif : renforcer les fondations d'origine par des pieux de 12 mètres de profondeur.

La technique utilisée, le *jet grouting*, consiste dans un premier temps à forer le sol et à injecter de l'eau sous très haute pression, afin de déstructurer le terrain jusqu'à la profondeur voulue. Un coulis de ciment est ensuite injecté pour créer une colonne de 1,5 mètre de diamètre. 40 pieux vont ainsi être réalisés, dont 8 à l'intérieur de l'édifice !

Des capteurs pour mesurer les mouvements du sol

« De nombreux capteurs ont été posés sur la tour pour s'assurer de la stabilité du



© Ville de Grenoble

terrain pendant l'injection d'eau. Celle-ci entraîne en effet une liquéfaction du sol qu'il faut surveiller de près », explique Cédric Haberey, conducteur des travaux de l'entreprise Keller, à qui a été confiée cette phase délicate du chantier. Spécialisée dans la réalisation de fondations spéciales, Keller conçoit et fabrique ses propres foreuses afin de les adapter aux besoins spécifiques de ses chantiers. Ici, il fallait une foreuse qui puisse rentrer à l'intérieur de la tour.

Un enjeu écologique : le recyclage de l'eau utilisée

Sur le chantier, un énorme conteneur jaune abrite une curieuse machine : le filtre-pressé. Cet appareil permet de recycler l'eau qui, injectée dans les forages, en ressort chargée de sable et de terre. Après un premier passage dans un dessableur, l'eau traverse ce filtre-pressé où elle est débarrassée des particules solides avant d'être réinjectée sous terre. « Cette technique de recyclage de l'eau est un vrai plus pour réduire l'empreinte écologique de nos travaux. Nous la mettons de plus en plus souvent en œuvre, à la demande de nos clients », explique Cédric Haberey.

Particularité de la tour

Intervenant dans toute la France, cette entreprise a l'habitude de ce type de travaux. « Pour nous, c'est une intervention classique, même si la hauteur de la tour Perret et sa forme en aiguille sont une particularité », poursuit Cédric Haberey. Plusieurs essais préalables ont permis de finaliser le réglage des machines. Une fois l'ensemble des pieux réalisés, il faudra attendre plusieurs jours que le ciment durcisse avant de passer à l'étape suivante : monter l'échafaudage extérieur pour consolider la structure. ■

Gilles Peissel



© Auriane Poillet



La ville de Grenoble recrute pour cet été

Maître-nageur sauveteur/Maître-nageuse sauveteuse
Surveillant-e de baignade. Caissier/Caissière

À partir de 18 ans
Postulez avant le 15 avril !

Début des jurys de recrutement dès mars
recrutement.grenoble.fr

Logo: LA VILLE DE GRENOBLE

La Ville de Grenoble recrute pour la saison d'été !

Animateur - Animatrice

À partir de 18 ans

Postulez avant le 15 avril
Début des jurys de recrutement dès mars
Plus d'info : recrutement.grenoble.fr

Logo: LA VILLE DE GRENOBLE



EMPLOIS D'ÉTÉ

La Ville recrute !

Vous souhaitez travailler pendant la saison estivale ? Ça tombe bien, la Ville de Grenoble propose de nombreux emplois d'été !

La Ville de Grenoble recrute des animateurs et des animatrices (pour l'Été Oh ! Parcs par exemple) et du personnel pour les piscines municipales : maîtres-nageurs sauveteurs et maîtres-nageuses sauveteuses, caissiers et caissières, surveillants et surveillantes de baignade.

Âge : à partir de 18 ans.

Ce sont des contrats de 2 mois et le début des jurys de recrutement se fait dès le mois de mars : vous avez jusqu'au 15 avril pour postuler

(ouverture des candidatures depuis le 16 février).

Info et candidature sur

<https://grenoble.recrutement.fr> -

Type de poste : Emploi d'été.

Vous souhaitez obtenir un contrat d'apprenti-e au sein de la Ville ou du Centre Communal d'Action Sociale ?

Si vous êtes âgé-es de 16 à 29 ans, la Ville et le CCAS proposent de nombreux métiers, du technique au stratégique.

Ce sont des contrats de 12 à 24 mois, ouverts aux titulaires du CAP jusqu'au Master 2.

Venez les rencontrer sur leur stand au salon de l'apprentissage le 16 mars à Alpexpo ! L'ouverture des candidatures a démarré début mars.

Info et candidature sur

<https://grenoble.recrutement.fr> -

Type de poste : Apprentissage. ■

ELECTIONS EUROPEENNES

Avez-vous vérifié que vous êtes bien inscrit-es ?

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Elles sont un moment unique, qui nous permet à toutes et à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne.

Pensez à vérifier votre inscription et votre lieu de vote pour ne pas avoir de mauvaise surprise.

- **Connaître les bureaux et lieux de vote :** <https://www.grenoble.fr/2707-bureaux-de-vote.htm>

- **Savoir dans quel bureau je vote :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Chaque électeur ou électrice peut vérifier sa situation électorale via le site service public.fr.

Vous pouvez également joindre l'unité Élections de la Ville de Grenoble au 04 76 76 36 36 du lundi au vendredi de 8h à 17 h 50.

Attention aux délais !

Si vous n'êtes pas inscrit-es, faites la démarche jusqu'au 3 mai 2024 pour pouvoir voter aux Européennes (soit six semaines avant la date de début du scrutin).

Et si vous êtes citoyen ou citoyenne européen-ne et résidez à Grenoble,

vous pouvez voter aux élections européennes de 2024. Pour cela, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

En cas de déménagement à l'intérieur de la commune, il est impératif de signaler son changement d'adresse pour rester inscrit-e. ■



numéros utiles



Vie quotidienne

Mairie de Grenoble :
04 76 76 36 36 / grenoble.fr

Fil de la Ville :
0800 12 13 14

Information Personnes Âgées :
04 76 69 45 45

Déchets/tri : 0 800 50 00 27
(gratuit depuis un fixe)

Santé

Centre antipoison :
04 72 11 69 11

Pharmacie de garde : 3915

CHU de Grenoble :
04 76 76 75 75

SOS Médecins :

04 38 701 701
(7j/7 et 24h/24)

SOS Vétérinaires :

04 76 47 66 66

Déplacements

AlloTAG & INFOTRAFIC
04 38 70 38 70 (service 24/7,
téléconseillers) du lundi au samedi,
8h à 18h30
tag.fr

Allo Métrovélo :
0820 22 38 38 (0,12 €/mn)

Citiz : 04 76 24 57 25

Cycle urbain : 06 31 54 54 83

Taxis grenoblois :
04 76 54 42 54

Numéros d'urgence

Police Secours : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen :
112

Enfants disparus : 116 000

Hébergement d'urgence : 115

Hôtel de Police :
04 76 60 40 40

Gendarmerie :
04 76 20 37 00

**Appel d'urgence pour sourd-es
et malentendant-es :**
114 par sms ou urgence114.fr



Depuis plus de vingt ans, Sophie Nahum aime se frotter à « des questions complexes, austères pour les rendre accessibles en trouvant un angle inattendu qui s'appuie sur le témoignage ». Une curiosité insatiable, doublée d'un goût marqué pour la prise de risque et la liberté, l'entraîne d'abord à New York où elle apprend « les aspects concrets du métier de réalisatrice ». De retour à Paris, elle travaille pour des sociétés de production en traitant des « sujets de société à contre-courant » comme les biotechnologies, la prostitution...

Innovation

En 2015, elle se lance dans son premier projet indépendant. Son objectif : « Parler de la Shoah en profitant de la liberté que donne Internet pour m'affranchir de l'approche habituelle des chaînes de télé qui n'est jamais en lien avec le présent ! » Elle réalise et produit *Young et moi*, un documentaire retraçant la vie du champion de boxe juif tunisien Victor « Young » Perez, qui a été déporté à Auschwitz. « L'idée était de marcher sur ses traces en interrogeant ceux qui l'ont connu pour parler aux jeunes de manière humaine et concrète. »

« Parler aux jeunes de manière humaine et concrète »

Ces contacts sont le point de départ d'une réalisation ambitieuse à l'ampleur et à la forme inédites. « J'ai rencontré des déportés et j'ai pensé : il y a beaucoup à dire sur l'après, comment on construit sa vie,



SOPHIE NAHUM

Mémoire vive

Réalisatrice et productrice de films documentaires, Sophie Nahum donne à entendre la parole d'ancien-nés déportés avec la série *Les Derniers*. Un projet engagé, indépendant et novateur, qu'elle a choisi de diffuser librement sur Internet pour toucher un très large public.

Par Annabel Brot

quel regard on porte sur le monde d'aujourd'hui... » Intitulée *Les Derniers*, la série documentaire qu'elle initie en 2017 compte à présent plus d'une centaine de témoi-

gnages. Des épisodes d'une quinzaine de minutes, filmés « en mode découverte sans rencontre préalable pour préserver la spontanéité. Beaucoup de gens disent des choses pour

la première fois, on leur offre l'occasion de se raconter : c'est leur ressenti, le récit personnel qui est intéressant ! »

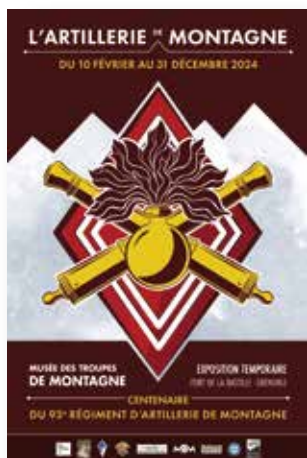
« Il y a beaucoup à dire sur l'après, comment on construit sa vie »

Transmission

Conçue comme « un message pour les jeunes générations qui met en avant la résilience et refuse toute victimisation », la série s'appuie sur un mode de diffusion résolument grand public. En effet, elle est en libre accès sur les réseaux sociaux et Internet via une plateforme qui permet de faire des recherches par thèmes, dates et mots-clés, offrant ainsi aux enseignant-es un support vivant et adapté. Pour cette initiative remarquable, audacieuse et salutaire, la réalisatrice a reçu en janvier dernier le prix Louis-Blum : décerné par le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions juives de France) Grenoble-Dauphiné et la Ville de Grenoble, il récompense une personnalité de son engagement contre le racisme et l'antisémitisme. « C'est un bel encouragement car les démarches de vulgarisation sont souvent prises de haut ! » Sophie Nahum poursuit aujourd'hui sa collecte de parole pour *Les Derniers* tout en songeant à d'autres grands événements racontés par leurs témoins : la guerre au Rwanda, la révolution en Iran, le génocide de Pol-Pot... ■

lesderniers.org

Grenoble les rendez-vous



Jusqu'au 31 déc.
L'Artillerie de montagne
Expo au Musée des Troupes
de montagne
museedestroupesdemontage.fr



Du 6 au 16 mars
Festival ados
Spectacles, ateliers,
rencontres à l'Espace 600
espace600.fr



**Du 23 mars
au 14 avril**
Foire des Rameaux
À l'Esplanade
foiredesrameaux.com



Du 3 au 7 avril
Printemps du Livre
Rencontres, lectures, ateliers
grenoble.fr

mars-avril



Du 4 au 7 avril
Grenoble Art Up!
Foire d'art contemporain
À Alpeexpo
grenobleartup.com



13 avril
Jobs d'été 2024
Trouve ton job sur place!
À l'Hôtel de Ville
grenoble.fr



**Du 13 avril
au 15 janvier 2025**
Planète Carbonifère
Avant les dinosaures
Au Muséum
grenoble.fr



**Du 27 avril
au 4 mai**
Magicbus
Concerts à Grenoble et dans
l'agglomération
festival-magicbus.fr